

Les manuscrits grecs  
conservés à la Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne –  
Burgerbibliothek Bern

Règles de catalogage

par **Patrick Andrist**

Version 3.0

**Version 1**  
Non publiée

**Version 2**  
Parue sous le titre, *Catalogus codicum graecorum Helveticorum* :  
Règles de catalogage élaborées  
sous le patronage du Kuratorium  
«Katalogisierung der mittel-  
alterlichen und frühneuzeitlichen  
Handschriften der Schweiz» :  
version 2.0 - Mars 2003

Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne  
Münstergasse 63  
Postfach  
CH-3000 Bern 8  
Tel. (+41) 031-320 33 33  
Fax (+41) 031-320 33 70  
[www.burgerbib.ch](http://www.burgerbib.ch)

Pour tout contact, [patrick.andrist@burgerbib.ch](mailto:patrick.andrist@burgerbib.ch)

ISBN 3-9521914-1-8

Dernière version disponible sur le site: [www.codices.ch](http://www.codices.ch)

# Table des matières

Avant propos (2007)	5
Avant propos (2003)	6
<b>I. Introduction</b>	<b>7</b>
A. Césures, Blocs et Unités codicologiques	8
B. Notes, Pièces ajoutées et Éléments adventices	9
C. Production des UC et histoire du manuscrit	10
D. Organisation des notices	11
E. Présentation squelettique d'une notice	11
<b>II. Règles pratiques de catalogage</b>	<b>12</b>
F. Généralités	12
1. Règles globales	12
2. Position dans les marges	15
3. Règles pour les libellés et les lignes associées	17
G. Première section : présentation générale du manuscrit	17
4. En-tête de la notice	17
5. Chapeau (schéma de composition)	18
H. Description des UC (début de la deuxième section)	21
6. En-tête de l'UC	21
7. Contenu	21
8. Organisation du contenu	23
9. Matière	24
10. Organisation des cahiers et des pages	27
11. Écriture et ornementation	31
12. (Peintures)	32
I. Éléments adventices	32
K. Notes	33
13. Notes relatives au texte	33
14. Autres notes	33
L. Reliure	33
M. Histoire	35
N. Bibliographie	35
O. Abréviations	37
<b>Appendice : Règles typographiques</b>	<b>39</b>
<b>Index</b>	<b>41</b>



## Avant propos (2007)

Depuis la publication, en mars 2003, des règles que nous avons l'intention de suivre pour la préparation du catalogue des manuscrits grecs conservés à Berne<sup>1</sup>, celles-ci ont été modifiées en plusieurs points. Les principales raisons de cette évolution, décrites ailleurs en détail<sup>2</sup>, sont les suivantes :

- Tout d'abord, en 2003, en faisant connaître notre pratique, notre but était de susciter des réactions et des discussions, dont le catalogue lui-même puisse profiter. Cet objectif fut pleinement atteint, puisque nombreuses furent les réactions de ceux qui, par courrier ou de vive voix, nous ont amicalement fait part de leurs remarques et de leurs conseils, et que nous remercions chaleureusement. Parmi celles-ci, mentionnons particulièrement les précieuses observations du regretté Jean Irigoien, de riches discussions avec Paul Canart et Marilena Maniaci, et le compte-rendu de Pierre Augustin dans la revue *Scriptorium*<sup>1</sup>, qui ont toujours stimulé notre réflexion et très souvent infléchi notre pratique.
- Ensuite, au cours d'un colloque qui fait date, la définition des unités codicologiques, pierres angulaires et fondement scientifique de nos notices, a été profondément modifiée par leur concepteur, J. P. Gumbert, notamment dans le sens d'une hiérarchisation plus précise d'un plus grand nombre de concepts<sup>3</sup>. Dans le cadre d'un catalogue « expérimental » tel que le nôtre, il eut été regrettable de ne pas utiliser ces nouveaux instruments et, à travers des notices plus structurées, d'en faire profiter les utilisateurs.
- Enfin, la dynamique interne du projet a toujours tendu à une clarification du « langage descriptif » et à l'exploration de nouvelles solutions formelles. C'est ainsi que furent parfois introduites certaines formules, expressions et tournures non utilisées en 2003.

Alors que le catalogue est sur le point d'être achevé, il est nécessaire de mettre ce texte à jour, pour qu'il corresponde aux notices que le lecteur aura sous les yeux. Par rapport à l'édition de 2003, les règles ont été entièrement revues. La plupart des exemples, notamment les exemples finaux, ont été remplacés par de plus nombreux renvois aux notices du catalogue, maintenant disponible. Les règles typographiques ont été conceptuellement distinguées des règles de catalogage ; elles sont brièvement esquissées en appendice, sauf pour certains points de détails, qu'il était plus clair de préciser en notes à l'endroit où la règle de catalogage correspondante est présentée.

Aujourd'hui comme hier, le principal destinataire de ces instructions est bien l'auteur du catalogue, à qui elles devaient surtout permettre de mieux harmoniser les détails formels des descriptions et, partant, de rédiger des notices plus cohérentes. Elles se concentrent donc sur les aspects plus novateurs ou plus techniques du catalogue, alors que d'autres, non problématiques, sont traités plus rapidement. Cependant, dans la mesure où elles ont paru pouvoir aider le lecteur à mieux comprendre le catalogue, dans ses principes comme dans ses détails, il a été jugé utile, malgré leurs limites, de les rédiger plus avant et de les rendre publiques.

Si ces règles sont bien une tentative de mettre concrètement en œuvre les principes développés par J. P. Gumbert en 2004, elles ne prétendent pas en être la seule interprétation possible, ni la meilleure<sup>4</sup>. De même, les règles typographiques, qui représentent un niveau de mise en forme plus général et moins directement lié au sens, peuvent être envisagées de multiples façons différentes, comme on s'en rend compte, par exemple, en parcourant nos publications antérieures<sup>5</sup>. Le lecteur s'apercevra bien vite que les unes comme les autres sont parfois le fruit de compromis difficiles, peut-être pas encore tout à fait satisfaisants ; qu'il nous en excuse et nous fasse l'amitié de nous communiquer ses remarques.

Depuis la préparation du catalogue des manuscrits grecs de Berne, nous avons poursuivi cette recherche, notamment en collaboration avec notre maître Paul Canart. C'est ainsi que nous avons décrit ensemble le *Vat. gr.* 469 suivant les

- 1 P. ANDRIST, *Catalogus codicum graecorum Helveticorum. Règles de catalogage, élaborées sous le patronage du Kuratorium « Katalogisierung der mittelalterlichen und frühneuzeitlichen Handschriften der Schweiz »*, version 2.0, Bern, 2003 (ci-dessous « Règles 2003 ») ; également disponibles à l'adresse <http://www.codices.ch>. Compte rendu par P. AUGUSTIN, dans *Scriptorium* 58, 2004, p. 122-127.
- 2 P. ANDRIST, *La descrizione scientifica dei manoscritti complessi: fra teoria e pratica*, *Segno e testo* 4, 2006, p. 299-356, + 8 planches (ci-dessous « La descrizione »).
- 3 J. P. GUMBERT, *Codicological Units: Towards a Terminology for the Stratigraphy of the Non-Homogeneous Codex*, *Segno e testo* 2, 2004, p. 17-42. Les conséquences de cette publication sur notre travail sont décrites dans *La descrizione*, p. 321-323. Voir aussi ci-dessous p. 8.
- 4 Pour d'autres projets basés sur ces mêmes principes, cf. J. P. GUMBERT, *Inventaire illustré de manuscrits médiévaux*, *Gazette du livre médiéval* (ci-dessous « GLM ») 5, 1984, p. 11-15 ; IDEM, *IIMM. Experimental Precursor* 2, Leiden, 1985 ; IDEM, *IIMM. Introduction. Rules - Instructions*, Jerusalem, 1991. Plus récemment, C. SIRAT, *Cataloguer les manuscrits hébreux du moyen âge*, à paraître dans *GLM* 50, 2007.
- 5 Voir les exemples dans *Règles 2003*, p. 47-69, dans *La descrizione*, p. 344-354, ainsi que le prochain article sur le *Vat. gr.* 469, cf. ci-contre.

6 Article à paraître. Pour les innovations, cf. ci-dessous n. 20, 45, 50-52, 55.

principes du présent catalogue, améliorés sur quelques aspects, principalement en ce qui concerne les réglures, l'ornementation, l'emplacement dans la notice de la description des notes et des éléments adventices, ainsi que sur quelques détails typographiques<sup>6</sup>. Ci-dessous, ces innovations sont signalées en notes.

Qu'il nous soit enfin permis de remercier chaleureusement Paul Canart et Romain Jurot qui ont eu l'extrême amabilité de relire le présent document et de le discuter avec nous. On ne saurait cependant leur en imputer les trop nombreuses lacunes, dont nous sommes naturellement seul responsable.

Patrick Andrist  
patrick.andrist@burgerbib.ch

### **Avant propos (2003)**

Les règles contenues dans ce document ont été mises au point grâce aux conseils et aux remarques de MM. Paul Canart, Paul Géhin, Philippe Hoffmann et Jean-Paul Gumbert, que nous remercions vivement.

Elles ont été adoptées, pour le Kuratorium «Katalogisierung der mittelalterlichen und frühneuzeitlichen Handschriften der Schweiz», par MM. André Hurst, Martin Steinmann, Martin Germann, et Patrick Andrist, lors de la séance du 23 août 2001, en tant que tentative d'intégrer, dans les catalogues des manuscrits grecs, les résultats de la recherche codicologique moderne. Elles ont été, depuis lors, complétées et précisées au fur et à mesure des besoins du catalogue et des remarques des spécialistes. La version la plus récente peut être téléchargée depuis le site web [www.codices.ch](http://www.codices.ch).

Nous avons le plaisir de remercier également toutes les autres personnes qui ont généreusement partagé leurs connaissances avec nous, en particulier MM. Ernst Gamillscheg et Romain Jurot. Enfin, pour leur confiance et pour leur soutien, notre reconnaissance sincère va également à la Commission de la Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne, à M. J. Harald Wäber, directeur de la Bibliothèque de la Bourgeoisie, aux collaborateurs et amis de cette institution, à la société OSEA Services et au bureau d'ingénieurs Michel Buffo.

Vos commentaires et remarques sont les bienvenus. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante [[patrick.andrist@burgerbib.ch](mailto:patrick.andrist@burgerbib.ch)].

# I. Introduction

Pour paraphraser J.-P. Gumbert<sup>7</sup>, le codex médiéval ou renaissant est comme un manoir dans lequel vivent en seigneurs les textes et les enluminures. Leurs hôtes habituels, les lecteurs de toutes les époques, entrent par la grande porte et dialoguent avec les maîtres du lieu. Le codicologue, au contraire, pénètre par la porte de service, pour interroger les serviteurs, hommes et femmes de métier qui ont fabriqué, copié ou entretenu le précieux codex. Ces rencontres lui permettent de comprendre le manuscrit de l'intérieur ; complétées parfois par des informations glanées dans les marges du texte ou dans des documents extérieurs, elles lui permettront d'esquisser voire de reconstruire les différentes étapes de son histoire, depuis l'origine de chacune de ses parties constitutives jusqu'à son état actuel.

Dans cette perspective, bien davantage qu'une succession d'informations factuelles jugées utiles à différents utilisateurs du catalogue, la notice scientifique, dans laquelle est consigné le résultat de cette enquête, est avant tout une présentation systématique et structurée des données qui permettent, ou permettront, d'établir l'histoire de l'objet décrit<sup>8</sup>. Elle transmet ainsi aux lecteurs, de façon synthétique et le plus fidèlement possible, la meilleure connaissance du codex à laquelle le codicologue est arrivé dans les limites des moyens qu'il a à sa disposition ; son espoir est que ces derniers le dépasseront dans ce travail de reconstruction toujours inachevé. Dans cette perspective toujours, au-delà de la notice, le catalogue est l'instrument de prédilection pour la compréhension de l'histoire du fonds et de la bibliothèque auxquels les notices appartiennent.

Le principe de base du présent catalogue est l'idée forte que, pour atteindre ces objectifs, la première étape, et la plus importante de toutes, est de saisir la structure des codex. C'est, en effet, le point de départ indispensable non seulement pour percevoir l'homogénéité d'un manuscrit, mais surtout pour retrouver les éventuelles différentes étapes par lesquelles chacune de ses parties a été produite, puis a circulé. Dès lors nous avons cherché des solutions théoriques et pratiques pour que, sur la base d'une définition scientifique acceptée, les notices fassent ressortir très clairement cette structure. Comme nous l'avons décrit plus en détail ailleurs<sup>9</sup>, après une enquête dans la littérature spécialisée et quelques essais infructueux, nous avons trouvé une réponse théorique dans les travaux de J. P. Gumbert, même si, sur certains détails, leur « traduction » dans la rédaction des notices a donné lieu à certaines adaptations.

Dans cette recherche, nous sommes vite arrivé à la conclusion que la structure d'un manuscrit serait au mieux mise en valeur, si tout ce qui appartient potentiellement à une même production était décrit ensemble, séparément de tout ce qui appartient potentiellement à une autre production – c'est-à-dire, comme nous le disons aujourd'hui, si l'unité de description n'était pas le manuscrit, mais d'abord les unités codicologiques, et secondairement les éléments adventices, dont il est constitué. C'est l'axe majeur et la principale particularité de ce catalogue. Comme l'a relevé avec raison notre censeur, ce n'est pas, en soi, une nouveauté, puisque ce principe se trouve dans les règles de catalogage des manuscrits de la Bibliothèque Vaticane et qu'il a été mis en vigueur par Paul Canart<sup>10</sup>. Cependant, alors que là il se limite aux fragments de manuscrits, il est ici étendu à toutes les unités codicologiques du manuscrit, suivant la définition exposée ci-dessous.

Le « chapeau », constitue une seconde particularité importante : il s'agit de placer, au début de chaque notice, une sorte de table des matières du manuscrit, qui en offre une vision synthétique et mette en évidence les relations qui existent entre ses différentes parties constitutives et les différentes unités de description de la notice. Il est décrit en détail ci-dessous p. 18-20. Nous avons eu le plaisir de constater que cette idée se retrouve, avec ses particularités propres, dans des projets de catalogage lancé depuis la précédente version de nos règles<sup>11</sup>.

7 J. P. GUMBERT, *C Catalogue and Codicology - Some Reader's Notes*, dans M. HEDLUND (éd.), *A Catalogue and Its Users*, Acta Universitatis Upsaliensis, Uppsala, 1995, p. 57-70, cf. p. 57.

8 Sur le but des notices de catalogue de manuscrits, voir aussi la conférence de P. CANART, *Riflessioni di un catalogatore di libri manoscritti*, Università di Roma Tor Vergata, 11 novembre 2004, disponible à l'adresse <http://dida.let.unicas.it/links/didattica/palma/testi/canart1.htm> (vérifiée juin 2007).

9 *La descrizione*, p. 300-328.

10 AUGUSTIN, compte rendu, *op. cit.* n. 1, p. 123-124.

11 SIRAT, *Cataloguer, op. cit.* n. 4.

D'autres innovations, moins fondamentales, concernent par exemple la notation de la position des informations dans les marges ou la description des marques de cahier ; cf. ci-dessous p. 15-17, 28-30.

## A. Césures, Blocs et Unités codicologiques<sup>12</sup>

Depuis le travail précurseur de Pamela Robinson<sup>13</sup>, les unités constitutives des manuscrits médiévaux ont donné lieu à quelques recherches, rares mais importantes. B. Munk Olsen, par exemple, réfléchit à la notion d'« élément codicologique », compris comme « l'unité la plus petite qui ait pu mener une existence indépendante »<sup>14</sup> ; dans le cadre de la rédaction d'un catalogue, ce concept, cependant, ne s'est pas avéré aussi opératoire qu'il semblait, notamment parce qu'il rend difficilement compte de certaines unités de production, par exemple lorsque des parties d'un codex n'ont pas mené d'existence indépendante, mais sont clairement le résultat d'une production postérieure aux autres parties<sup>15</sup>.

Parallèlement, depuis les années 1980, J. P. Gumbert a progressivement approfondi sa réflexion autour de la notion d'« unité codicologique » (UC), dont il a donné plusieurs définitions successives<sup>16</sup>. Dans sa version la plus récente et la plus développée, il s'agit d'une « unity of production », constituée d'un « discrete number of quires, worked in a single operation (unless it is an enriched, enlarged or extended codicological unit), containing a complete text or set of texts (unless it is an unfinished, defective or dependent unit) »<sup>17</sup>.

De façon tout aussi importante, J. P. Gumbert tient compte d'autres unités structurelles au-dessus des UC et à l'intérieur de celles-ci. Parmi ces dernières, il définit par étape la notion de « bloc », comme un ou plusieurs cahiers dont les limites coïncident avec tout autre changement dans le manuscrit (par exemple de filigranes, de mise en page etc.).

Ces notions offrent plusieurs avantages : tout d'abord, elles mettent en évidence la plupart des discontinuités du manuscrit potentiellement importantes pour en comprendre l'histoire ; ensuite, les entités ainsi définies sont très homogènes dans la perspective d'une compréhension de la production des manuscrits ; en outre, dans la plupart des cas, ces définitions sont très « objectives », bien qu'elles donnent parfois lieu à des conflits d'interprétation<sup>18</sup> ; enfin, face à un manuscrit, elles sont généralement faciles à mettre en œuvre puis, comme notre pratique le montre, à transposer dans la rédaction d'un catalogue.

C'est pourquoi, comme nous l'avons dit, l'option majeure pour la rédaction des notices a été de prendre les UC comme principale unité de description, sur la base de la définition donnée ci-dessus, moyennant parfois quelques efforts d'interprétation.

Dans cette perspective, étant donné leur intérêt potentiel pour comprendre l'histoire du manuscrit, les blocs ont également été signalés systématiquement dans les notices. Ils sont de deux types :

- Les blocs « textuels », signalant des discontinuités correspondant à des sections d'un texte (par exemple la table des matières de la deuxième UC du *Cod.* 97, ou les deux parties des *Dissertationes* de Maximus Tyrius dans le *Cod.* 662), mais dans une continuité matérielle (même matière, même préparation de la page, même main etc.).
  - Les blocs « matériels », signalant des interruptions dans la méthode de production, mais sans discontinuité dans le texte (par exemple les cinq blocs du *Cod.* 547).
- Nous n'excluons a priori pas que des blocs puissent relever des 2 types à la fois, mais, dans la pratique, il est probable que nous les décririons plutôt comme des UC distinctes.

Comme nous l'expliquerons ci-dessous p. 10, la division d'une notice en plusieurs UC ne présuppose pas des relations historiques qui existent entre elles et qui sont discutées dans le chapitre de la notice consacré à l'Histoire du manuscrit.

12 Avec Paul Canart et Marilena Maniaci, nous préparons une communication plus ambitieuse sur la nature des manuscrits complexes et l'histoire de la recherche dans ce domaine.

13 P. R. ROBINSON, *The 'Booklet', a Self-Contained Unit in Composite Manuscripts*, dans A. GRUYS, J. P. GUMBERT (éd.), *Essais typologiques*, *Codicologica* 3, Leiden, 1980, p. 54-69 ; étude prolongée par R. HANNA *Booklets in Medieval manuscripts: Further Considerations*, *Studies in Bibliography* 39, [1986], p. 100-111. Mentionnons également, par ordre chronologique, MUZERELLE, *Vocabulaire*, *op. cit.* n. 25, 1985, n° 143.4 ; MANIACI, *Terminologia*, *op. cit.* n. 26, p. 76, 211 ; E. KWAKKEL, *Towards a terminology for the analysis of composite manuscripts*, *GLM* 41, 2002, p. 12-19.

14 B. MUNK OLSEN, *L'élément codicologique*, dans P. HOFFMANN (éd.), *Recherches de codicologie comparée, la composition du codex au moyen-âge en Orient et en Occident*, Paris, 1998, p. 105-129, cf. p. 105.

15 *La descrizione*, p. 303-306.

16 En particulier, J. P. GUMBERT, *L'unité codicologique ou : à quoi bon les cahiers ?*, *GLM* 14, 1989, p. 4-8 ; IDEM, *C Catalogue*, *op. cit.* n. 7 ; IDEM, *One Book with Many Texts : the Latin Tradition*, dans R. JANSEN-SIEBEN, H. VAN DIJK (éd.), *Codices miscellaneorum*, Archives et Bibliothèques de Belgique / Archief- en Bibliotheekwezen in België, N. s. 60, 1999, p. 27-36 ; enfin IDEM, *Codicological Units*, *op. cit.* n. 3, 2004.

17 *Ibidem*, p. 23, 33, 40.

18 *La descrizione*, p. 328-333.



## B. Notes, Pièces ajoutées et Éléments adventices

Prendre les unités de production potentielles comme unités de description peut résulter en une multiplication de lieux de description. En effet, les notes marginales, les billets, les petites pièces inscrites sur les gardes sont, à leur manière, des unités de production, et il ne serait pas illogique de les décrire séparément, à la façon des UC. Cependant, selon la mise en garde de l'un des experts à qui nous avons soumis nos principes de catalogage en 2001 déjà, il s'ensuivrait un risque de fractionnement excessif des notices, qui en rendrait la lecture difficile ; plus gravement encore, en accordant une importance relative trop grande à des aspects secondaires du manuscrit, elle en offrirait une vision inacceptablement déformante<sup>19</sup>.

D'un autre côté, il nous semble important de ne pas négliger ces aspects « marginaux », notamment lorsqu'il s'agit de fragments de manuscrits plus anciens, dont ils sont peut-être les derniers témoins subsistants.

Après plusieurs essais, nous pensons avoir trouvé un équilibre satisfaisant dans la pratique suivante :

- Toutes les notes sont traitées ensemble dans un chapitre particulier de la notice. D'un point de vue théorique, il serait certainement plus satisfaisant de décrire, à l'intérieur du chapitre consacré à une UC, les notes des lecteurs propres à cette UC, et dans un chapitre séparé de celle-ci, celles qui émanent de lecteurs qui en ont inscrites sur plusieurs UC du manuscrit. Dans la pratique cependant, il n'est pas toujours aisé de reconnaître si telle note, très brève, d'une première UC provient de la même main que telle autre note, tout aussi brève, d'une autre UC. Deux solutions semblent dès lors acceptables : ou bien signaler, dans la description de chaque UC, toutes les notes qui s'y trouvent ; ou bien les regrouper toutes dans un chapitre à part. Avec hésitation, et pour tenir compte du fait que de nombreux lecteurs potentiels ne sont pas encore habitués aux principes du catalogage par UC, nous avons finalement opté pour la seconde solution<sup>20</sup>.
- Les descriptions des éléments, textuels ou matériels, ajoutés aux parties « naturelles » du ms. sont regroupées dans un chapitre séparé de la notice, intitulé « Éléments adventices ». Ces éléments adventices peuvent être divisés en trois catégories, suivant qu'ils ne possèdent pas de support matériel propre ou, s'ils en possèdent un, que celui-ci est un fragment d'une UC plus ancienne, ou non<sup>21</sup> :
  - Les « pièces ajoutées » (PA) ; ce sont de petits textes, qui possèdent une existence « littéraire » propre, souvent très modeste (par exemple des petits poèmes ou des inscriptions), mais suffisante pour les distinguer des notes, et qui ont été ajoutées dans les parties vides des UC. Une caractéristique des PA est, contrairement aux UC, de ne pas « avoir » d'unité matérielle propre mais, comme une plante de gui sur un arbre, de s'être greffées sur un livre préexistant. Elles n'appartiennent clairement pas à la même production que les autres pièces contenues dans la même UC et, pour cette raison, doivent être décrites séparément (cf. *Cod.* 402, 703).
  - Les « fragments » de manuscrits, qui sont des matériaux de emploi écrits, et qui méritent une attention particulière dans la mesure où ils sont peut-être les derniers restes d'un livre aujourd'hui perdu. Dans le manuscrit décrit, ils peuvent avoir été utilisés à des fins très diverses (cf. *Catalogue*, p. 65).
  - Les « éléments matériels », qui possèdent un support matériel propre, libre de toute écriture antérieure. Il peut s'agir d'une page de restauration (*Cod.* 288), de billets (*Cod.* 459) etc. Certains sont vides, mais tout de même décrits, comme le cahier supplémentaire du *Cod.* 662. Dans les faits, il se peut que ces « éléments matériels » soient aussi des matériaux de emploi, mais en l'absence de contenu, il est souvent difficile d'en juger ; pour la même raison, ils ne présentent pas le même intérêt que les « fragments ».

En ne mélangeant pas la description des notes et des éléments adventices à celle des UC, mais en les regroupant dans des chapitres distincts, nous pensons avoir

19 *La descrizione*, p. 320. Danger également signalé par AUGUSTIN, compte rendu, *op. cit.* n. 1, p. 124-125.

20 Dans l'article sur le *Vat. gr.* 469 (cf. ci-dessus p. 5), nous avons par contre opté pour la première, cf. ci-dessous n. 55.

21 *Catalogue*, p. 65.

atteint notre objectif de souligner la structure du manuscrit, sans aboutir à un fractionnement exagéré de la notice.

## C. Production des UC et histoire du manuscrit

Analyser ou décrire un manuscrit en plusieurs UC n'impose en soi aucune conclusion sur les relations entre ces unités. Tout au plus suggère-t-on qu'elles ont potentiellement une origine différente l'une de l'autre ou, plus précisément, que les cahiers regroupés dans une même unité ont entre eux une solidarité plus forte qu'avec les autres cahiers du manuscrit. Cependant, le catalogage par UC devrait inciter le lecteur à se poser, à propos de chaque UC, les deux questions suivantes : « ces cahiers et leur contenu ont-ils une origine commune, différente de celles des autres cahiers et de leur contenu ? » ; « ont-ils circulé de façon indépendante ? ». Les réponses ne sont pas mécaniques, mais relèvent d'un deuxième stade de l'analyse, qui met en œuvre tous les « outils » à disposition du codicologue, y compris ceux qui sont extérieurs au manuscrit analysé.

Reprenons.

Dans la description d'une unité codicologique, nous regroupons l'ensemble des informations concernant le couple « support matériel / contenu », qui a été uni, à un certain point de l'histoire, par un copiste. Un autre contenu, sur un support matériel propre, joint à ce couple à un autre point de l'histoire, donne une autre UC. En outre, le même support matériel, utilisé à un autre point de l'histoire pour accueillir, par exemple, un autre texte ou la suite du texte donne une « pièce ajoutée », extérieure à l'UC, cf. ci-dessus.

Cependant, dans une perspective historique, les relations qui existent entre les différentes UC d'un manuscrit peuvent être de nature très diverse. Il peut s'agir de manuscrits ou fragments de manuscrit ayant eu une existence séparée (cf. *Cod.* 459) ou de cahier(s) conçu(s) pour être uni(s) à des cahiers préexistants (cf. *Cod.* B48), voire des cahiers conçus séparément, mais qui n'ont probablement jamais circulé indépendamment des autres (cf. *Cod.* B43, 97). Leur réunion sous une même couverture est peut-être le fait du copiste déjà (cf. *Cod.* 297), d'un humaniste plus ou moins identifié (cf. *Cod.* 449), d'un bibliothécaire en vue de la conservation de pièces séparées (cf. *Cod.* 150) ; elle est peut-être aussi le résultat d'un processus complexe qui combine plusieurs de ces possibilités (cf. *Cod.* 579).

Comme nous l'avons vu, la définition de l'UC repose, sauf exceptions dûment explicitées, sur trois critères : deux limites de cahier, la présence d'un contenu fini et une unité d'opération. Comme nous l'avons expliqué ailleurs, ces trois critères, interprétatifs, donnent parfois lieu à des conflits, qu'il faut résoudre au cas par cas<sup>22</sup>. C'est pourquoi la division en UC, qui est souvent très claire (cf. *Cod.* 459, 579, etc.), reste ailleurs sujette à discussion ; nous avons alors généralement préféré mettre en évidence la possibilité d'une production indépendante (cf. *Cod.* 690<sup>23</sup>, 820) que l'occulter, sauf lorsque cette possibilité nous a semblé très faible (cf. *Cod.* 642, à contraster avec le traitement du *Cod.* 703, du même copiste).

De toute évidence, les possibilités sont beaucoup plus nombreuses que les certitudes. C'est pour rendre compte de cette richesse, du moins partiellement, et expliquer nos choix, que nous discutons dans le chapitre Histoire, si nécessaire, l'opportunité d'une description en plusieurs UC et, le cas échéant, la nature de la relation entre ces UC et les circonstances de leur réunion sous une même couverture.

Dans cette perspective, le signalement des blocs, qui ne relèvent que de deux critères et sont une notion encore plus objective, permet de nuancer la description, et de ne pas en faire disparaître des discontinuités réelles mais relativement moins importantes. Il donne ainsi aux lecteurs les moyens d'arriver à d'autres conclusions que les nôtres sur la production des UC et l'histoire du manuscrit (voir, par exemple, la discussion du *Cod.* 97<sup>24</sup>, ou le chapitre « histoire » du *Cod.* 642).

## D. Organisation des notices

Les considérations précédentes ont abouti à la rédaction de notices structurées en trois sections, subdivisées en chapitres, rubriques et paragraphes, détaillés plus loin :

1. La première section est un résumé des informations collectées sur le manuscrit : outre les données habituelles (cote, titre du manuscrit etc.), elle contient le chapeau, qui donne un aperçu global du manuscrit (cf. ci-dessous p. 18-20).
2. La deuxième section est divisée en plusieurs chapitres :
  - Un chapitre par UC, dans lequel celle-ci est décrite de façon systématique et indépendante, à l'exception des notes. Ce chapitre est divisé en rubriques et en paragraphes, qui présentent le contenu et les autres aspects de l'UC.
  - S'il y a lieu, un chapitre supplémentaire intitulé «Éléments adventices», où les pièces ajoutées, les fragments et les unités matérielles sont décrits (cf. ci-dessus p. 32-33).
3. La troisième section s'occupe des éléments généraux du manuscrit, à savoir, dans des chapitres différents, les notes, la reliure et l'histoire du codex. Elle s'achève par une liste bibliographique des études qui le mentionnent.

## E. Présentation squelettique d'une notice

(Les rubriques et les paragraphes entre parenthèses ne sont pas toujours présents.)

### Cote avec mention des auteurs principaux

Libellé, puis Information sur la numérotation actuelle des folios.

---

« Schéma de composition / chapeau ».

---

### A. Première unité codicologique, avec brève indication du contenu (ligne omise s'il n'y a qu'une UC)

(Libellé.)

Description du contenu.

Organisation du contenu.

Matière : Parchemin ou Papier. – Conservation.

Organisation des cahiers et des pages : Cahiers. – Marques de cahier (récentes / anciennes). – Réglure. – Pages. – (Numérotation ancienne des folios.)

Écriture et ornementation : Main. – Encre. – Ornementation.

(Peintures et dessins.)

### B. Deuxième unité codicologique

Même structure que l'Unité A.

etc...

### (Éléments adventices)

(i. Premier élément adventice : Libellé, puis choix de rubriques pertinentes.)

(ii. Deuxième élément adventice.)

etc...

### Notes

Notes relatives au texte. – Autres notes.

### Reliure

Libellé, puis série de paragraphes variables selon les besoins de la description. Généralement : Couture. – Couverture. – (Doublures.) – Gardes ant. – Gardes post. – (Gardes ant. / post. anciennes.) – (Tranchefiles.) – Décoration. – (Fermoirs.) – Inscriptions. – Conservation. – (Reliure ancienne.)

### Histoire

Divisible en rubriques ad hoc.

### Bibliographie

## II. Règles pratiques de catalogage

Règles de catalogage, à distinguer des règles purement typographiques, présentées à grands traits en appendice (cf. p. 39-40). Cependant, par commodité, les particularités typographiques de tel ou tel paragraphe sont présentées en notes, sous les règles de catalogage correspondantes.

### F. Généralités

#### 1. Règles globales

*Style* : les descriptions sont rédigées en style télégraphique, sauf le chapitre « Histoire », partiellement rédigé, et sauf situations particulières.

*Vocabulaire* : le *Vocabulaire codicologique* de Denis Muzerelle<sup>25</sup> sert de référence, à quelques exceptions près, signalées ci-dessous. Malgré la différence de langue, la *Terminologia* de Marilena Maniaci<sup>26</sup> a également été utilisée avec profit.

*Référence aux folios ou aux pages* : toujours donnée par rapport au foliotage ou à la pagination actuel, même si ces derniers posent problème ; si nécessaire, accompagnée d'une explication. Toujours introduite par « f. » ou « p. », même lorsqu'elle se trouve en exposant, par exemple dans les formules de composition des cahiers.

« *étendue* » : folios, pages, élément de la reliure, UC, Bloc etc. concernés par une description ou une information. Généralement donnée entre parenthèses, en début de phrase.

*Référence aux bifolios* : si le ms. est folioté, introduite par « bif. », suivi des deux numéros de folios, séparés par le signe « ^ ». Si le ms. est paginé, introduite par « bif. p. », suivi des quatre numéros de page (par ex. « (bif. p. 17/18^31/32) cousu en biais. », *Cod.* 362, Reliure).

« *libre(s)* » : adjectif désignant les folios (aussi les étiquettes, billets, gardes, etc.) attachés au volume par une extrémité seulement, donc lisibles sur les deux faces, mais pas entièrement détachés. Il s'oppose à « collé(s) » et surtout à « volant(s) », qui est exclusivement réservé aux folios détachés, même lorsqu'il s'agit des gardes !

*Position relative sur la page* : partout où c'est pertinent, notamment dans le chapeau et la description du contenu, précisée par les abréviations « sup. », « med. » et « inf. » (« med. sup. », « med. inf. » etc., si nécessaire, cf. *Cod.* 97 A, Contenu), pour désigner respectivement la première partie, la partie médiane et la dernière partie de la page. Utile notamment pour signaler plus précisément les parties de folios laissées vides, cf. ci-dessous.

Remarque : la position relative n'indique pas l'emplacement exact sur la page. Par exemple, dans le *Cod.* 459 A, le texte qui s'achève à la troisième ligne du f. 23r est indiqué « 1-23r sup. », mais le texte suivant, qui commence à la quatrième ligne de la même page (donc encore assez près du début de la page), est noté « 23r inf.-28r sup. ».

*Position dans la marge* : système de notation expliqué ci-dessous p. 15-16.

*Désignation des cahiers* : sauf cas particulier, en donnant le numéro du cahier accompagné, en exposant, du folio final (par ex. « cah. 2<sup>f.16</sup> ») ; voir les règles pour la notation de la composition des cahiers, ci-dessous p. 28.

*Espaces vides* : systématiquement signalés en début et en fin d'UC, lorsque l'espace originellement inutilisé occupe au moins 10% de la surface normale d'écriture.

*Dimensions* : en millimètres. Pour les « objets » rectangulaires, on donne la hauteur puis la largeur et, s'il y a lieu, l'épaisseur. Pour la dimension des pages et de la surface

25 D. MUZERELLE, *Vocabulaire codicologique : répertoire méthodique des termes français relatifs aux manuscrits*, éd. hyper-textuelle à l'adresse <http://vocabulaire.irht.cnrs.fr/vocab.htm> (vérif. avril 2007) ; vers. 1.1, Paris 2002-2003 ; anc. éd., Rubricae 1, Paris, 1985.

26 M. MANIACI, *Terminologia del libro manoscritto*, Addenda : studi sulla conoscenza, la conservazione e il restauro del libro 3, Istituto centrale per la patologia del libro, Roma, 1996.

d'écriture réelle, cf. ci-dessous p. 30-31. Les objets en forme de trapèze sont signalés comme tels, avec les dimensions extrêmes, séparées par un trait « / ».

#### *Transcriptions en général*

- Toutes les transcriptions, les citations du contenu d'un ms., les mentions de signes ou de lettres présents dans un ms. sont entre guillemets, de façon à éviter toute ambiguïté sur l'étendue du contenu, notamment à propos des signes de ponctuation (cf. *Cod.* 449 B).
- « [...] » : endroit inattendu pour le début ou la fin d'un texte ; ces signes n'impliquent pas nécessairement une perte matérielle, une perte de texte (par exemple à la fin d'une UC), ou la présence d'un début ou d'une fin de page ; à l'inverse de certaines conventions, ils sont utilisés dans l'ordre « conservé ] perdu [conservé » (cf. *Cod.* B48, Élément adventice i ; *Cod.* 97, Texte 8).
- « <...> » : en général, texte ou information qui ne se trouve pas tel quel dans l'UC. Pour les transcriptions, on estime que la partie restituée, aujourd'hui perdue ou illisible, se trouvait dans le ms. Si elle a été rétablie tardivement dans une note de lecteur, les crochets sont maintenus. Pour l'usage de ces signes autour des noms d'auteurs ou de titres, cf. ci-dessous p. 14.
- « (...) » : abréviation particulière résolue, lorsqu'il est intéressant de le signaler ; cf. ci-dessous, Transcriptions du grec.
- « | » : fin de ligne, lorsqu'il est intéressant de le signaler.
- Suivant la coutume, les transcriptions du latin sont en italiques.

*Transcriptions du grec* : orthographe du copiste si possible respectée. Normalisations limitées aux points suivants :

- Mots généralement découpés selon l'usage moderne, sauf parfois pour les particules, les adverbes, les conjonctions ou les prépositions.
- Majuscules utilisées pour transcrire les lettrines et les initiales majeures clairement marquées comme telles par le copiste ; en conséquence, une minuscule agrandie en début d'un titre par ailleurs en majuscules est transcrite en majuscule et suivie de minuscules. Majuscule toujours rétablie pour la première lettre des noms propres (personnes, lieux, textes...), pour faciliter leur repérage, mais pas rétablie en début de phrase.
- Sigmas finaux normalisés suivant l'usage moderne. Iotas souscrits et esprits sur le rhô, suivant la pratique du copiste.
- Accents et esprits, sur la syllabe marquée par le copiste, mais sur la voyelle (sur la seconde voyelle dans le cas d'une diphtongue), suivant l'usage moderne ; interprétés selon les cinq signes habituels (aigu, grave, circonflexe, **esprit doux**, **esprit rude**). Présence ou absence d'apostrophes suivant la pratique du copiste. Le tréma n'est transcrit que s'il a une valeur grammaticale (distinction des syllabes).
- Signes de ponctuation, à l'emplacement marqué par le copiste, généralement interprétés selon les quatre signes habituels (virgule, point, point virgule, point en haut). Parfois les signes particuliers du copiste sont imités (par ex. « :- », *Cod.* 547).
- Abréviations univoques systématiquement résolues sans signes particuliers. Entre parenthèses lorsqu'elles sont ambiguës ou considérées comme significatives ; parfois accompagnées d'un point d'interrogation. Accentuation des abréviations résolue suivant l'habitude du copiste dans l'UC ; il en va de même des syllabes mutilées et restituées, entre crochets, pour l'intelligibilité du texte.
- Pour la transcription des noms propres des Grecs, cf. ci-dessous.

Les grandes différences avec l'orthographe standardisée sont signalées par le signe « (!) » ; généralement omis pour les différences de iota souscrit, d'accent grave et pour les monosyllabes. Dans les index, orthographe normalisée suivant l'usage moderne.

*Noms propres des personnes, en général* : transcrits suivant la langue de la personne, sauf pour les noms propres des auteurs, cf. ci-dessous.

- *Noms propres des Grecs* : toujours en caractères latins : si le nom possède une appellation traditionnelle en français, elle est respectée (par ex. « Ange Vergèce »), sauf pour les noms propres des auteurs, cf. ci-dessous ; sinon le prénom est francisé et le nom de famille est transcrit selon les principes suivants :
  - La transcription doit toujours permettre de réécrire le nom en grec.
  - Si possible elle respecte la prononciation en grec moderne (η -> î ; ω -> ô ; β -> v), selon les habitudes phonétiques du français (par ex. « Pierre Carnabaças », sans « K » ; mais « Andronic Noukkios »).
- *Noms propres dans d'autres alphabets particuliers* : selon le même principe que pour les noms propres des Grecs.

*Nom propre des auteurs et des œuvres :*

- Dans la description du contenu, et parfois aussi ailleurs, les auteurs et les titres des œuvres ou des collections fixes d'œuvres de l'Antiquité et du Moyen Âge sont latinisés, même pour les auteurs grecs (cf. ci-dessus)<sup>27</sup>. Le titre des autres œuvres ou collections fixes peut être en langue vernaculaire s'il ne possède pas d'appellation latine traditionnelle (par ex. « Collection florentine des tacticiens grecs », *Cod.* 97). Dans la rubrique histoire (partiellement rédigée), les titres sont souvent francisés lorsqu'ils possèdent une appellation traditionnelle en français.
- Latinisation généralement suivant la base Pinakes constamment mise à jour par la Section grecque de l'IRHT à Paris (à ne pas confondre avec d'autres projets du même nom). Rares différences par rapport à Pinakes. Par exemple, ajout de « Ps. » aux textes reconnus comme pseudonymes par la critique ; aucune différenciation pour les personnages canonisés, etc.
- Textes bibliques référencés selon leur abréviation latine usuelle, sans nom d'auteur. La numérotation des Psaumes suit la tradition de la LXX.
- Auteur et / ou titre entre crochets (<...>, cf. ci-dessus) s'ils ne sont pas mentionnés explicitement par le copiste. Mais, absence de crochets si, pour un nom d'auteur, la forme préconisée par Pinakes est préférée à celle du manuscrit, ou si le manuscrit désigne la personne clairement par une périphrase ou un surnom non ambigu ; la forme du manuscrit est alors signalée un peu plus loin. Absence de crochets également autour de « Ps. », sauf si l'auteur est lui-même entre crochets. Pour l'usage des crochets dans les transcriptions, cf. ci-dessus.
- Si des œuvres authentiques sont mêlées à des *spuria*, on parle volontiers de « corpus » (par ex. « *Corpus Aristotelicum* », *Cod.* 402 ; « *Corpus Rufianum* », *Cod.* 459). Ces *corpora* sont traités comme des titres.

*Couleurs* : pour la décoration, l'ornementation et les encres distinctives, généralement précisées suivant le nuancier pour philatélistes, MICHEL-Farbenfuehrer, Munich, édition 37, suivi du numéro de référence. Traduction française standard des termes allemands ; les cinq nuances de chaque couleur sont rendues par « clair », « vif », « normal », « foncé », « obscur ». Si les couleurs ont été altérées par des liquides ou de l'humidité, on ne donne que leur catégorie générale (rouge, bleu, gris...).

« en noir » ; « en rouge » : expressions utilisées pour faire rapidement référence à l'encre principale, respectivement à l'encre distinctive, décrites plus précisément dans le paragraphe « encre ».

« en gris » : expression utilisée pour les notes ou les numéros de folio ou de page, qui ne sont pas écrits à l'encre, puisqu'il n'est généralement pas aisé de distinguer s'ils sont au fusain, à la mine de plomb ou au crayon à papier (le type d'instrument n'est donc pas précisé).

*Abréviations* : outre les abréviations pour les revues et les ouvrages de référence (résolues dans la Bibliographie finale), un certain nombre de termes fréquents sont (presque) toujours abrégés, sauf dans les titres. La liste se trouve dans le catalogue, p. 333, et ci-dessous p. 37-38, avec quelques indications supplémentaires.

27 Remarque typographique (ci-dessous « Typo. ») : le nom des auteurs des œuvres contenues dans les UC ne sont pas en petites majuscules. Les titres des œuvres, des collections fixes d'œuvres et des *corpora* (collections non fixes ; cf. ci-dessous) sont en italiques, mais pas les appellations générales ou les périphrases qui les désignent, ni les titres des livres bibliques, ni le nom typologique des ouvrages. On écrit donc « *De anima*, *Corpus Aristotelicum* ; litanie ; prière ; formulaire de la messe des ss. Denys, Rustique et Eleuthère ; Matth. ; Psaumes ; Psautier ; Miscellanea ».

*Références bibliographiques abrégées* : plusieurs méthodes utilisées, suivant les situations :

- Abréviation standard : «AUTEUR, *Début du titre*, p. x». En cas d'ambiguïté, ajout de la date.
- «*Ibidem*», si une référence est identique à celle qui la précède.
- «AUTEUR, p. x», si elle suit de près la référence complète ou l'abréviation standard.
- «éd. p. x», dans la description du contenu, lorsqu'elle désigne l'édition de référence ; parfois, par souci de clarté, le nom propre de l'éditeur est ajouté (par ex. «éd. ABEL p. 39», *Cod.* 369).

Les références complètes se trouvent soit dans la rubrique Bibliographie de la notice du ms., soit dans la Bibliographie finale. Les règles pour les notices complètes sont décrites ci-dessous p. 35-37.

*Renvois internes au catalogue* : cote du codex, puis n° de l'UC ou nom du chapitre, puis rubrique, puis paragraphe<sup>28</sup> (par ex. «cf. *Cod.* 579 G, Reliure, Conservation»). Généralement sans numéro de page. Pour le ms. en cours de description, la cote est omise.

*Illustrations* : de deux types :

- Les figures, dans le volume imprimé. Pour les ms. décrits dans le catalogue, accompagnées d'une légende précisant le ms., le folio, la proportion d'affichage (arrondie à 5%, sauf pour les reproductions à 100%, où la précision est plus grande), le contenu, la main, et parfois la mention d'un détail. Référencées par leur numéro suivi du numéro de la page du catalogue.
- Les planches, dans l'*Album palaeographicum*, sur le CD-ROM, représentant toutes les mains des copistes et une partie des mains des lecteurs, classées dans l'ordre des cotes actuelles. Préparées pour un affichage et une impression, par défaut, à 100% de la taille réelle des ms. Dimensions généralement correctes, en hauteur et en largeur, vers le milieu de la page (pour les double-pages, sur le recto, s'il est écrit) ; parfois moins précises ailleurs, à cause des distorsions induites par les procédés photographiques. Souvent modifiées automatiquement par les ordinateurs et les imprimantes ; contrôlables avec l'échelle présente sur toutes les pages impaires. Accompagnées d'une légende limitée à la mention du ms. et du folio. Généralement référencées par un laconique «cf. Album CD».

La liste précise des figures et des planches de chaque manuscrit se trouve dans sa rubrique Bibliographie, cf. ci-dessous p. 35.

*Remerciements* : nous devons à la science et à la générosité de nombreux collègues d'avoir suppléé à nos carences. Lorsque nous leur sommes directement redevable d'une information, nous en informons le lecteur, par des remerciements placés à côté de l'information, introduits par «rem.».

## 2. Position dans les marges

Petite formule, dérivée de notre système de notation des marques de cahiers<sup>29</sup>, permettant de préciser, de façon très synthétique, la position d'une information dans une marge.

Généralement constituée d'une lettre et d'un chiffre :

**s, i, e, p, m** : respectivement pour la marge **supérieure**, **inférieure**, **extérieure**, **intérieure** (**p**, comme *plicus*) et **médiane** (**m<sup>1</sup>**, **m<sup>2</sup>** etc. s'il y a plusieurs marges intérieures, en partant du pli).

**1 à 9** : distance du pli, en comptant depuis le pli ou depuis la tranche de tête, comme illustré par les tableaux, ci-dessous.

Par exemple, «s5» : se trouve dans la marge supérieure, horizontalement, au milieu de la page environ.

<sup>28</sup> Typo. : séparés par une virgule, sauf le numéro d'UC.

<sup>29</sup> ANDRIST, *Formule, op. cit.* n. 46, p. 28-29.

En situations particulières, usage occasionnel de plusieurs lettres ou chiffres :

En cas d'hésitation, par exemple « i5/6 » : se trouve dans la marge inférieure, vers le milieu, un peu à l'extérieur.

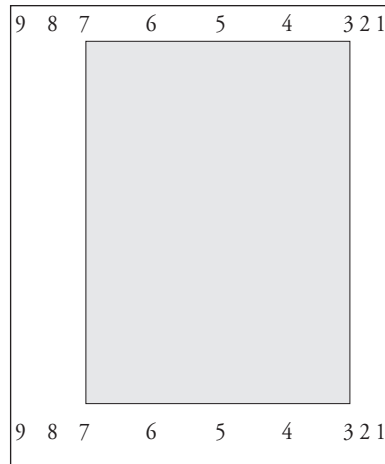
En cas de position variable, par exemple « e5,6 » : se trouve parfois en position 5, parfois en position 6 (si possible, donnés dans l'ordre de fréquence).

Aux croisement des marges, par exemple « si9 » : se trouve à l'extrême coin supérieur intérieur.

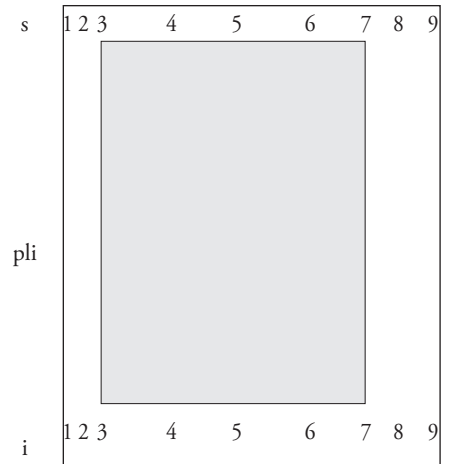
*Tableaux des positions dans les marges*

Horizontalement :

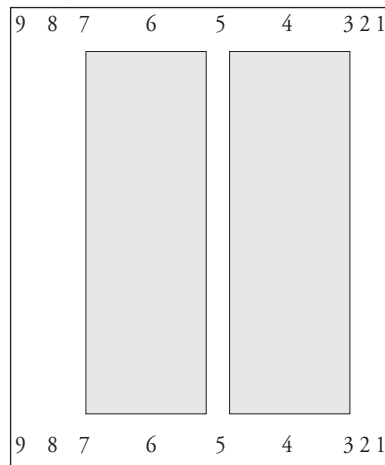
Verso, une colonne de texte



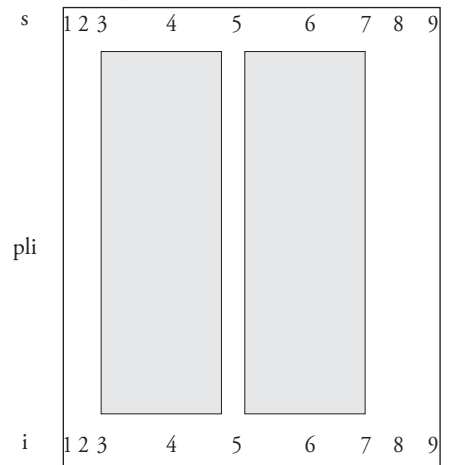
Recto, une colonne de texte



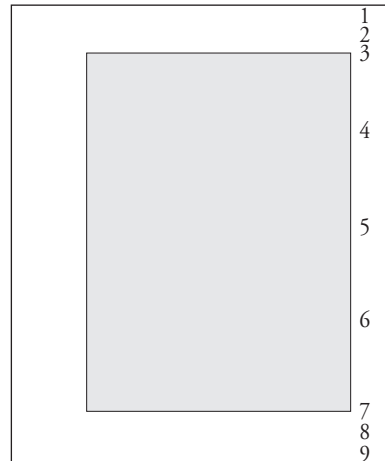
Verso, deux colonnes de texte



Recto, deux colonnes de texte



Verticalement





### 3. Règles pour les libellés et les lignes associées

Au début de chaque notice, ainsi qu'au début du chapitre Reliure, Éléments adventices (ÉA) et, pour les manuscrits pluri UC, au début de la description de chaque UC, se trouve un libellé, présentant des informations similaires.

Voici les principes de mise en forme des éléments récurrents :

*Date* : date probable, si elle est connue (par ex. « A. 1564 u.v. », *Cod.* 360). Sinon, le siècle, en chiffres romains (en petites majuscules), précisé de quatre manières possibles :

- En exposant, selon les précisions traditionnelles : « in », « med » ou « ex », pour indiquer, respectivement, le début, le milieu et la fin du siècle<sup>30</sup>.
- Également en exposant, sous forme de fraction, pour indiquer une partie de siècle (par ex. « 1/2 », = la première moitié ; « 2/4 », = le deuxième quart, etc., jusqu'au sixième de siècle).
- Sur la ligne normale d'écriture, un intervalle défini avec une ou deux dates (par ex. « S. XVI<sup>2/4</sup> ante 1538. », *Cod.* 690A ; « S. XVI<sup>4/5</sup> ca 1570-1575. », *Cod.* B41).
- Par une autre date, séparée de la première (et de ses éventuelles précisions) par une barre oblique ; cette autre date peut elle aussi être précisée (par ex. « S. XVI<sup>ex</sup> / XVII<sup>in</sup>. », *Cod.* 703, Reliure).

*Support matériel* : « Parchemin », « Papier » ; les deux si nécessaire.

*Dimensions des pages* : surface des pages de l'UC, arrondie à 5 mm. Mesures prises sur une page, considérée comme rectangulaire, située au début de l'UC (pour la notation, cf. ci-dessous p. 30-31).

Libellé de la Reliure et Libellé de l'ÉA parfois suivis de peu par une ligne associée, concernant les illustrations :

*Illustrations* : n° des figures imprimées représentant le ms. et n° de la page où elle se trouve ; mention des planches pertinentes dans l'Album paléographique, sous la forme générique « Cf. Album CD. ». Indications moins précises que dans Bibliographie, Ill., cf. ci-dessous p. 35. Plus loin dans le chapitre, illustrations référencées simplement par « cf. figure(s) ». Voir aussi ci-dessus p. 15.

## G. Première section : présentation générale du manuscrit

### 4. En-tête de la notice

*Ligne de titre du volume*, 1<sup>re</sup> ligne d'une notice : « Cote du volume puis Titre du volume »<sup>31</sup>.

*Titre du volume* :

- S'il y a un ou deux contenus principaux (ou groupes cohérents de contenus principaux) : nom des auteurs ou titre du contenu (avec une mise en forme habituelle, cf. ci-dessus).
- S'il y a plus de deux textes principaux : titre paraphrastique (par ex. « Prières et pièces liturgiques orientales et occidentales », *Cod.* 703), ou laconique « Miscellanea » (cf. *Cod.* 449, 579)<sup>32</sup>.

Les cotes antérieures seraient signalées sur une ligne suivante, supplémentaire, débutant dans la marge.

*Libellé du volume* : sur une ligne propre : il faut distinguer entre :

- Les manuscrits mono UC : « *Date.* – *Support matériel.* – *Dimensions des pages.* – *Nombre de folios.* ».
- Les manuscrits pluri UC : « *Support matériel.* – (*Dimensions des pages.* –) *Nombre de folios.* ».

<sup>30</sup> Typo. : écrits sans point final, étant donné qu'ils sont souvent suivis d'un point normal, posé sur la ligne.

<sup>31</sup> Mise en forme des titres, cf. ci-dessus p. 14.

<sup>32</sup> Typo. : si deux contenus sont signalés, les deux parties sont séparées : par « ; », si elles appartiennent à la même UC ; par « – », si elles sont sur des UC séparées. Si la description d'un contenu principal nécessite la mention de plusieurs auteurs, il sont séparés par « ; » (par ex. « Gregorius Nazianzenus ; Iohannes Zonaras ; Nicolaus Doxopatres », *Cod.* B41).

Si les dimensions des pages sont identiques pour toutes les UC, elles sont données ici ; sinon elles sont données dans le libellé de chaque UC.

*Nombre de folios* : petite formule donnant le nombre total de folios (même pour les manuscrits paginés), suivi du nombre de folios de chaque UC, séparés par un point. Les folios de garde, signalés entre parenthèses, n'entrent pas dans le calcul (par ex. « 220 f. = (3) 10.66.144 (2). », *Cod.* 97). Les éventuels éléments adventices présentant un ou plusieurs folios libres (c'est-à-dire attachés d'un seul côté) sont signalés après les gardes post., précédés par le signe « + » ; ils entrent dans le calcul (par ex. « 96 f. = (5) 46.8.39 (6) + 3 billets. », *Cod.* 459) .

Mise en forme des autres éléments expliquée ci-dessus p. 17.

*Numérotation actuelle des folios* : le système actuel de numérotation des folios (foliotage ou pagination), puis la couleur de la notation, puis une petite formule qui indique, dans l'ordre, les numéros extrêmes des gardes antérieures libres, du corps du ms. (sans signaler les limites d'UC), puis des gardes postérieures libres, en précisant les éventuelles erreurs de numérotation. Sauf indication contraire, les numéros se trouvent en position s7,8,9 (dans le canton supérieur extérieur des pages) et les numéros sont en chiffres arabes. Si possible, information sur la main responsable de ces chiffres. Sur l'utilisation du foliotage actuel, cf. ci-dessus p. 12.

### 5. Chapeau (schéma de composition)

Vient ensuite le « chapeau » ou « schéma de composition » : vue globale synthétique du manuscrit ; mise en évidence de sa structure ; informations matérielles et textuelles les plus importantes, notamment les différences essentielles entre les UC<sup>33</sup>. Le chapeau fait en même temps office de table des matières générale du codex. Il commence et s'achève par un trait plein. Il peut être en deux parties, séparée par une ligne de tirets : 1<sup>re</sup> partie pour les UC et les éléments de la reliure ; 2<sup>e</sup> partie pour les ÉA. Il est structuré avec un jeu strict de 5 retraits possibles.

*Cas d'un chapeau simple, contenant une seule UC, sans ÉA*

Illustré par le chapeau du *Cod.* B41, sur des lignes supplémentaires entre guillemets.

- 
- Ligne de la reliure (à gauche) : « "Reliure" », date ; éventuelle information supplémentaire. »  
« Reliure, s. xvi<sup>4-5/5</sup> u.v. »
  - Ligne des gardes ant. (à gauche), pour les gardes ant. actuelles : « (étendue) "gardes ant." », information sur la présence éventuelle de notes ; mention éventuelle de notes importantes. »  
« (f. I-IX) gardes ant., avec notes. »
  - (éventuelles ligne(s) supplémentaires pour les éventuels restes des gardes ant. anciennes ; décrites plus précisément dans la partie des ÉA si elles ont un contenu, cf. *Cod.* 316).
  - Début des lignes consacrées à l'UC (Section d'UC), par une Ligne générale (à gauche) : « (étendue) date. – Les plus importantes particularités matérielles de l'unité. »  
« (f. 1-83) s. xvi<sup>4/5</sup> ca 1570-1575. – Main de «Nicolas Chôniatis». »
  - Lignes de contenu : série de lignes de plusieurs types différents, alternant selon les cas :
    - Ligne d'espace occupé : au 2<sup>e</sup> retrait, « N° de l'œuvre » ; au 3<sup>e</sup> retrait, « (étendue) contenu. »  
« 1. (f. 1r-81r sup.) **Gregorius Nazianzenus**, *Carmen morale xxxiii.* »

33 Suite à la remarque de P. Augustin, pour qui le chapeau présente « peu d'intérêt pour un recueil homogène, et l'on s'en affranchirait sans dommage, car il fait alors double emploi » (compte rendu, *op. cit.* n. 1, p. 125), nous avons hésité à le supprimer pour les manuscrits mono UC mono texte (par ex. *Cod.* A69, 106, 360, 362). Peut-être à tort, nous l'avons finalement maintenu, dans un souci d'homogénéité des notices.

« 2. (f. 1r-81r sup.) *Scholia in carmina Gregorii Nazianzeni*. – Assemblage de scholies attribuables à « **Iohannes Zonaras** et à « **Nicolaus Doxopatres**. »

- Ligne d'espace vide : au 2<sup>e</sup> retrait, « – » ; au 3<sup>e</sup> retrait, « (étendue) "vide(s)" / "avec/sans notes". »
  - « - (f. 81r inf.-83v) vides, sans notes. »
- Pour d'autres Lignes de contenu possibles, cf. ci-dessous, Remarques.
- (éventuelle Ligne des gardes post. anciennes).
- Ligne des gardes post. actuelle (à gauche) : selon les mêmes principes que les gardes ant.
  - « (f. X-XIV) gardes post., avec notes. »

*Cas d'un chapeau complexe, contenant plusieurs UC, certaines avec des blocs, et plusieurs ÉA*

Les lignes décrites ci-dessus sont données ici sans explications.

- Ligne de la reliure.
  - Ligne(s) des gardes ant.
  - Première Section d'UC (exemple sans divisions en blocs, cf. *Cod.* B43). Début par la Ligne générale (à gauche) : « N<sup>o</sup> de l'UC. (étendue) date. – Les plus importantes particularités matérielles de l'unité, notamment celles qui la distinguent des autres UC. »
    - Lignes de contenu.
  - Deuxième Section d'UC (exemple avec une division en blocs textuels, cf. *Cod.* 596). Début par la Ligne générale.
    - Ligne du Bloc 1 (1<sup>er</sup> retrait) : « Bloc 1 (étendue). – Éventuelle information supplémentaire. »
      - Lignes de contenu (2<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> retrait).
    - Ligne du Bloc 2 : « Bloc 2 (étendue). – Éventuelle information supplémentaire. »
      - Lignes de contenu.
    - etc. ; autant de Lignes de bloc que de blocs.
  - Troisième Section d'UC (exemple avec une division en blocs matériels, cf. *Cod.* 547). Début par la Ligne générale.
    - Lignes de contenu (2<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> retrait).
    - Ligne du bloc 1 (1<sup>er</sup> retrait) : « Bloc 1 (étendue). – Particularités du bloc. »
    - Ligne du bloc 2 (1<sup>er</sup> retrait) : « Bloc 2 (étendue). – Particularités du bloc. »
    - etc. ; autant de Lignes de bloc que de blocs.
  - etc. autant de Sections d'UC que d'UC.
  - Ligne(s) des gardes post.
- 
- 1<sup>re</sup> ligne (à gauche) : « "Élément(s) adventice(s) : " »
    - Début de la première Section d'ÉA (exemple d'un cas développé, cf. *Cod.* B48) : début par une Ligne générale (1<sup>er</sup> retrait) : « N<sup>o</sup> de l'ÉA s'il y a lieu. (étendue) éventuelle information sur sa nature ou son usage actuel : date. – Éventuelle information sur son usage antérieur. »
      - Lignes de contenu (2<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> retrait).
  - Début de la deuxième Section d'ÉA (exemple d'un cas simplifié, cf. *Cod.* 288, etc. ; cas les plus fréquents) : toutes les informations sur une seule ligne (1<sup>er</sup> retrait) : « N<sup>o</sup> de l'ÉA. (étendue) date. – Information sur le contenu. »
  - etc. autant de Sections d'ÉA que d'ÉA.

Remarques<sup>34</sup> :

- Noms propres, titres, numéros, caractères en gras, etc. correspondant à ceux de la description détaillée.
- Mise en forme des dates, comme celle des libellés, cf. ci-dessus.
- Les gardes sont « vides » et « sans notes » par défaut ; le foliotage ou la pagination ne sont pas compris comme des notes. En cas d'absence de gardes, « Pas de gardes ant. / post. » (cf. *Cod.* 820).
- Les Lignes de contenu sont de quatre types :
  - Lignes d'espace occupé et Lignes d'espace vide, présentées ci-dessus.
  - Ligne de renvoi : pour indiquer le lieu où un élément adventice se situe dans le manuscrit ; renvoi à la 2<sup>e</sup> partie (par ex. « - (f. 46b) billet, cf. Élément adventice iii. », *Cod.* 459).
  - Ligne d'information supplémentaire (4<sup>e</sup> retrait, toujours après une Ligne d'espace occupé ou une autre Ligne d'information supplémentaire) : information importante située dans l'étendue du contenu décrit à la ligne précédente (par ex. « (f. 1r) notes de possession d'Arsène de Monembasie... », *Cod.* B48).
- Simplifications courantes pour les Lignes d'espace occupé :
  - Généralement, une ligne par unité effective de contenu de la description détaillée ; cependant, partout où c'est possible, regroupement sur une seule ligne de plusieurs unités de contenu (cf. *Cod.* 287, ligne « 2-3... » ; *Cod.* 402, ligne « 1-9... »).
  - Étendue non signalée si, pour l'UC ou le bloc décrit il n'y a qu'une seule Ligne d'espace occupé. Dans ce cas, l'étendue des éventuelles Lignes de renvoi ou Lignes d'espace vide est indiquée, de sorte que l'étendue du contenu peut toujours être facilement déduite (cf. *Cod.* B43).
  - Si la description du contenu d'un bloc textuel se limite à une seule Ligne d'espace occupé, celle-ci peut se trouver sur la même ligne que la Ligne générale du bloc (cf. *Cod.* 579 L).
- Dans un même chapeau, ou dans une même Section d'UC ou Section d'ÉA, l'étendue précisant une ligne suit l'étendue précisant la précédente ligne de même retrait, sauf s'il s'agit de la première ligne de la série. Par exemple, dans le *Cod.* B48, les lignes sans retrait décrivent les gardes « (f. I-III) », puis l'Unité A.1 « (f. 1-8) », puis l'Unité A.2 « (f. 9-144) » etc. : or, le f. 1 suit effectivement le f. III, et le f. 9 suit le f. 8. Dans l'Unité A.2 du même codex, les Lignes d'espace occupé, commençant au retrait 2, donnent elles aussi, comme étendue, des folios qui se suivent : « (f. 9r-141r) », puis « (f. 141v-144r) », puis « (f. 144v) ».
- Dans les trois notices ne décrivant pas complètement un manuscrit (ou ce qu'il en reste), le chapeau ne contient que les lignes concernant les UC décrites (pas de mentions de la reliure, etc.). Elles débutent et s'achèvent alors par trois points « ... » (cf. *Cod.* 150, 492, 757.1).
- Le retrait des lignes de renvoi peut varier, suivant l'« accrochage » de l'élément adventice dans le ms. :
  - *Cod.* B48, « (f. 145)... » : sans retrait, à la place utilisée parfois pour les gardes anciennes, pour respecter la règle sur le suivi des étendues ; cf. ci-dessus.
  - *Cod.* 703 : « (f. 41v inf)... » : au niveau des Lignes d'information supplémentaire, parce que la pièce ajoutée qu'elle signale se trouve à l'intérieur des pages décrites par la Ligne de contenu précédente, concernant les f. 31v-42v.
- Les règles présentées ici sont davantage des consignes que des lois strictes ; elles ont parfois été enfreintes pour adapter le chapeau à des situations particulières, par exemple :
  - *Cod.* 459 : Ligne de renvoi au-dessous de la Ligne de bloc matériel.
  - *Cod.* 703 : titre plus complet pour la partie des ÉA, structurée en 2 sous-parties.
  - *Cod.* 784 : explication pour l'absence de reliure ; absence de lignes pour les gardes.

<sup>34</sup> Typo. : dans le chapeau, toutes les lignes sont considérées comme normales, avec majuscules et points ; aucune ligne n'est considérée comme un titre.

## H. Description des UC (début de la deuxième section)

UC décrites chacune dans un chapitre séparé, de façon entièrement indépendante, à l'exception des éventuels notes, éléments adventices et restes de reliures anciennes (décrits respectivement dans les chapitres Notes, Éléments adventices et Reliure).

### 6. En-tête de l'UC

*Ligne de titre de l'UC* (manuscrits pluri UC uniquement)<sup>35</sup> : « *N° de l'UC*. (étendue) – *Titre de l'UC* ».

*N° de l'UC* : généralement une simple lettre majuscule suivie d'un point. Cependant, lorsqu'un texte s'étend sur plusieurs UC, celles-ci sont modulées par un chiffre arabe, pour attirer l'attention du lecteur sur cette particularité (cf. *Cod.* B48).

*Titre de l'UC* : auteurs et titres principaux ; plus complet que le titre du volume, cf. ci-dessus p. 17.

*Libellé de l'UC* (manuscrits pluri UC uniquement), sur une ligne propre : « *Date*. – *Support matériel*. (– *Dimensions des pages*. – *Nature de l'UC*.) ».

*Nature de l'UC* : brève expression précisant la nature de l'UC (par ex. « – Cahier de restauration. » *Cod.* B48 A.1 ; plus bas, « – Unité principale. », *Cod.* B48 A.1, A.2).

Mise en forme des autres éléments expliquée ci-dessus p. 17. Sur la présence ou l'absence des « Dimensions des pages », cf. ci-dessus p. 18.

### 7. Contenu

Première rubrique ; sans titre, en deux parties. Première partie en caractères agrandis ; composée généralement de tout ou d'une partie des éléments suivants :

- « Numéro du contenu » (manuscrits pluri contenus) : en chiffres arabes, numéro d'ordre du contenu dans le manuscrit, sans réinitialisation au début des UC, pour éviter toute confusion. Si un texte est divisé en plusieurs parties situées sur plusieurs UC ou plusieurs blocs, les parties concernées ont toutes le même chiffre arabe, modulé par une lettre minuscule (cf. *Cod.* B48, 177, 596).
- « Désignation du contenu »<sup>36</sup> : pour les œuvres, cf. ci-dessus p. 14. Désignées selon les identifications et les découpages scientifiques modernes de l'œuvre, même s'ils diffèrent du ms. ; les attributions et découpages divergents du ms. sont présentés dans la seconde partie. Les autres contenus textuels sont désignés par des périphrases, cf. *Cod.* 97, Texte 11 ; *Cod.* 360.
- « Précision supplémentaire » : entre parenthèses, éventuelle indication du numéro CPG et / ou BHG et / ou d'un rapport imparfait entre l'œuvre et le contenu réel du manuscrit ; par exemple si le texte est clairement incomplet ou s'il s'agit d'extraits ou de florilèges.
- « Références externes » : pour les textes édités : référence à l'édition scientifique la plus récente ou à une édition communément admise ; si possible, mention du sigle du ms. et des pages où le ms. est présenté ; mention des pages où le texte commence et s'achève (incipit et desinit toujours vérifiés, de même que, pour les textes longs, la présence des chapitres principaux). Éventuelle référence à une ou plusieurs étude(s) particulière(s). Évaluation si, a priori, le texte est complet ou lacunaire. Pour les pièces inédites : référence à une étude particulière ou à un autre ms. au contenu proche (cf. *Cod.* 288, Texte 3.b). Pour les œuvres éditées : références suivant si possible le principe de la « double désignation » : n° de chapitre / paragraphe de l'œuvre + n° de la page de l'édition ; pour les œuvres classiques, utilisation fréquente de la désignation traditionnelle (par ex. *Cod.* 135, 402, 690 B).

<sup>35</sup> Mise en forme des titres, cf. ci-dessus p. 14.

<sup>36</sup> Typo. : le gras est utilisé pour les auteurs principaux et, pour les textes anonymes, pour le titre des œuvres principales ; lorsqu'il s'agit d'un commentaire, l'auteur de l'œuvre commentée peut aussi être en gras.

S'il y a lieu, seconde partie, en caractères normaux :

- Transcription des titre initial, incipit, desinit et éventuel titre final, en tout ou en partie, notamment s'ils présentent des divergences remarquables avec l'édition, s'ils contiennent une information particulière (attribution à un auteur, par exemple), si le début et la fin sont abruptes ou si l'édition est difficile d'accès. Éventuel titre final toujours signalé, souvent reproduit. Souvent introduits par « tit. », « inc. », « des. » ou « tit. final », suivis directement du texte. Si l'information à donner est complexe, ils peuvent occuper un ou plusieurs paragraphe(s) supplémentaire(s). Par contre, si l'information est brève et non ambiguë, « inc. » et « des. » sont omis et les deux citations sont données l'une directement après l'autre, séparées par « ... » (cf. *Cod.* B48 A.2, Texte 2, etc.).
- Pour les textes inédits : titres, incipit et desinit reproduits, de même qu'un certain nombre de points de repères (cf. *Cod.* B41, 449 B, Texte 3.c), généralement des titres, sous-titres, incipit et desinit des chapitres principaux.
- Pour les témoins d'œuvres éditées, non exploités dans les éditions (ou de façon incomplète) : localisation des grandes divisions de l'œuvre.
- Pour des textes particuliers, on donne parfois, à titre de spécimen, une description plus détaillée d'une partie du ms. (cf. *Cod.* 547).
- Description de certains textes subdivisée en « grandes » parties, ou en pièces plus petites. Description débutant alors par une sous-numérotation, en lettres minuscules (cf. *Cod.* B48 A.2, Texte 2).

Remarques :

- Scholies marginales ou interlinéaires traitées comme des textes à part entière, si leur copie est contemporaine de celle du texte principal.
- Croquis, schémas et figures etc. signalés et, si nécessaire, décrits dans un ou plusieurs paragraphes séparés (cf. *Cod.* 639).
- Mention fréquente des pages et morceaux substantiels de pages originellement vides (surtout en début et en fin de texte). S'ils ne sont plus vides aujourd'hui, mention sommaire du type d'information qu'ils contiennent (notes, ÉA) ; le détail se trouve plus bas.
- Éventuels renvois à des ÉA.

#### *Vocabulaire particulier*

« mutilation » : texte amputé suite à une perte matérielle dans le manuscrit décrit.

« abrupte » : texte commençant ou s'achevant de façon brusque, anormale, généralement au milieu d'une phrase.

« absence », « incomplet » : il manque un morceau considérable de texte.

« texte lacunaire » : il manque plusieurs morceaux considérables de texte.

« fragment », en parlant d'un texte : seule une petite partie du texte est copiée dans l'UC.

« fragments conservés » : l'œuvre est connue uniquement par des fragments, auxquels correspondent plus ou moins ceux qui se trouvent dans l'UC.

« formule de fin de texte » ou « formule finale » : suivant une suggestion de Paul Canart, expression couvrant l'ensemble des notes ou remarques ajoutées ou copiées par le copiste à la fin d'une œuvre. Il peut s'agir d'un simple « telos », d'une « louange », d'une « action de grâce », d'une « souscription » (cf. ci-dessous) etc. ; les titres finaux sont considérés comme en faisant aussi partie. Lorsqu'elles sont citées, les formules finales se trouvent parmi les Autres notes ou, lorsqu'elles comportent un titre final, dans la description du contenu.

« souscription » : formule de fin de texte dans laquelle un copiste revendique tout ou partie du travail accompli<sup>37</sup>. Plusieurs cas différents dans les manuscrits de Berne :

- *Cod.* 369 : cas habituel où le copiste donne son nom.
- *Cod.* B48 : souscription copiée de l'antigraphe.

37 D. MUZERELLE, chap. *Colophons et souscriptions*, dans P. GÉHIN (éd.), *Lire le manuscrit médiéval. Observer et décrire*, Collection U, Histoire, Paris, 2005, p. 157-181, cf. p. 157-163. Voir aussi D. POIREL, chap. *Le contenu*, dans *Ibidem*, p. 183-228, cf. p. 184-185.

- *Cod. 579 G* : souscription, d'une écriture qui pourrait être différente de celle du texte, dont l'auteur revendique la copie du texte.
- *Cod. 459 B* : signature d'Henri Estienne, copiste et propriétaire de l'UC. Cependant, sa position au début de l'UC, dans la marge inf., en fait davantage une note de possession qu'un souscription.

## 8. Organisation du contenu

Informations supplémentaires sur la façon dont le contenu de l'UC est présenté. Série variable de paragraphes, sans en-têtes :

- L'articulation des textes entre eux, la présentation et la hiérarchie des principales subdivisions à l'intérieur des textes.
- Les décorations et les initiales qui ont une fonction structurante, et, partiellement, la forme des titres et des sous-titres. Sauf exception, les index ne sont pas décrits.
- La façon de traiter les paragraphes, en particulier les efforts de justification. Mention des mises en page particulières à l'endroit des changements de textes ou des subdivisions à l'intérieur des textes.
- La façon dont les éventuelles écritures et encres distinctives sont utilisées. Les informations concernant leur nature sont données dans la rubrique Écriture et ornementation.

### *Vocabulaire particulier*

Sur les initiales, comprises comme des lettres agrandies situées au début d'une partie de texte :

« initiale décorative » : initiale, généralement située en début de texte ou de chapitre, qui a été travaillée dans un but décoratif, quelle que soit la nature de cette décoration (changement de couleur, adjonction d'éléments décoratifs, stylisation...) ; ne correspond généralement pas au canon habituel des écritures du copiste.

« lettrine » : initiale décorative qui suit un titre.

« initiale de texte » : initiale au début du texte, souvent une lettrine.

« initiale de chapitre » : toute initiale qui accompagne une subdivision du texte.

« initiale majeure » : à l'intérieur d'un texte, début de paragraphe, d'alinéa ou de partie plus importante qu'une simple phrase.

« initiale mineure » : à l'intérieur d'un texte, n'importe quelle initiale au début d'une phrase ou d'un mot.

« initiale bouletée » : dont la décoration se limite à de petites boules ou de petits traits.

« initiale fleurie » : dont la décoration contient des éléments végétaux, même s'ils sont peu nombreux ou très stylisés.

« initiale simple » ou « sobre » : sans décoration, ou avec une décoration très simple.

Remarque : ces adjectifs s'appliquent aussi à d'autres termes, notamment aux lettrines.

Sur la position par rapport à la marge (termes souvent utilisés pour les titres ou les initiales) :

« dans la marge » : entièrement dans la marge.

« en vignette » : qui commence (sens par défaut) ou finit en « mordant » sur la marge.

« en retrait » : qui commence (sens par défaut) ou finit plus à l'intérieur de la surface d'écriture.

« centré » : qui commence et finit en retrait.

« décalé à droite ou à gauche » : qui commence en retrait et finit en vignette, ou l'inverse.

« justifié à droite / à gauche » : une ou plusieurs lignes, généralement très en retrait, mais respectant la marge de droite / gauche.

Sur l'utilisation de la ligne :

« à la ligne » : commençant au début d'une ligne. N'a aucune implication pour l'occupation de la fin de la ligne.

« à la suite » : signifie que deux parties de texte se suivent, sans séparation particulière, si ce n'est éventuellement un espace ou un petit signe, à préciser. Un sous-titre écrit « à la suite » signifie qu'il se trouve, tout ou partie, sur la même ligne que la fin du texte précédent (qui peut se trouver en début ou en fin de la ligne ; assez fréquent dans le *Cod.* 547).

Divers :

« sur x l. » : l'élément décrit, y compris les décorations attenantes, s'étend sur un espace théoriquement occupé par x lignes normales du texte ; cet espace peut être en tout ou en partie dans la marge ; généralement utilisé pour indiquer l'espace occupé en hauteur par les lettrines et les initiales majeures ; systématiquement donné à propos des réserves pour les initiales.

« ligne décorative » : décoration occupant environ la longueur et la hauteur d'une ligne de texte normale ou d'un interligne normal. Parfois dotée « d'appendices ornementaux » débordant dans les marges ou sur d'autres lignes. Souvent suivie d'une ligne vide.

« bandeau » : décoration occupant environ la longueur d'une ligne normale et une hauteur supérieure à un interligne normal.

« justification de page » : action d'ajouter ou de ne pas utiliser une ou plusieurs ligne(s), ou partie de ligne(s), au bas d'une page, pour conserver sur la même page des morceaux de textes présentant une unité, ou pour faire débiter une subdivision de texte au début de la page suivante.

« interligne » : espace équivalant à celui qui est compris entre deux lignes d'écriture mesurées au même niveau, correspondant, le plus souvent, à celui qui est compris entre deux traits de réglure. Généralement, lorsqu'une décoration occupe un interligne, elle rend deux traits ou deux lignes d'écriture inutilisables pour le texte.

« rouge 1 », « rouge 2 », etc. : raccourci pour Écriture distinctive 1, 2, etc. ; celles-ci sont décrites dans le paragraphe Écriture et ornementation.

## 9. Matière

Informations sur le support matériel de l'UC, divisée en 2 paragraphes : d'abord « *Parchemin* » ou « *Papier* », puis « *Conservation* ». Les informations relatives aux éventuelles fausses coupes<sup>38</sup> sont données au premier paragraphe, dans la mesure où elles concernent la forme du papier (dimension originelle de la feuille) et ne se rapportent pas nécessairement à la reliure actuelle. Les informations sur l'encre sont données sous la rubrique Écriture (cf. ci-dessous).

*Parchemin* : la qualité du parchemin ; les éventuelles fausses coupes.

*Papier* : à part la mention des éventuelles fausses coupes, contenu différent, suivant qu'il s'agit de papier filigrané ou de papier sans filigranes :

- Papiers non filigranés : information sur l'écartement entre les fils de chaînette et la densité des vergeures (cf. *Cod.* 288).
- Papiers filigranés : analyse systématique des empreintes et des paires ; pour le vocabulaire particulier, cf. ci-dessous.

Remarques : lorsqu'il est précisé, l'écartement entre les fils de chaînette est donné selon les catégories de Martin Wittek<sup>39</sup>, prévues pour les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle, mais utiles aussi pour les autres époques.

38 Sur cette expression, MUZERELLE, *Vocabulaire*, op. cit. n. 25, n° 612.04.

39 M. WITTEK, *Inventaire des plus anciens manuscrits de papier conservés à la Bibliothèque Royale Albert I<sup>er</sup> et de leurs filigranes (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*, Bruxelles, 2001, p. 9 n. 9 ; IDEM, *Inventaire des manuscrits de papier du XV<sup>e</sup> siècle conservés à la Bibliothèque royale de Belgique et de leurs filigranes*, t. 1, Manuscrits datés (1401-1440), Bruxelles, 2003, également p. 9 n. 9.



*Conservation* : brève note sur l'état de conservation de l'UC. Par défaut, bon état.

#### *Vocabulaire particulier à la description des papiers filigranés*

Le sens de certains termes relatifs au papier filigrané varie considérablement suivant les auteurs et, parfois aussi, dans l'usage d'un même auteur. Pour éviter des malentendus, voici, pour les principaux termes que nous utilisons, quelques précisions sur le sens que nous leur donnons ; elles ne doivent en aucun cas être tenues pour des définitions lexicographiques :

- « Série » : l'ensemble des feuillets issus d'une même forme (cf. MUNAFÒ, STORACE, ORNATO, *Proposte terminologiche*, p. 7).<sup>40</sup>
- « Type de papier » : les séries issues de « formes jumelles ». On parle également de « papiers jumeaux ». Nous évitons d'utiliser le terme « type » pour d'autres aspects du papier, par exemple pour désigner des filigranes proches les uns des autres. – Ces expressions concernent aussi les éventuelles formes supplémentaires en usage en même temps dans le même moulin ; plus rarement, elles désignent, dans un codex, des séries qui se ressemblent, par opposition à d'autres séries présentes dans le même codex mais différentes ; cf. *Cod.* 97 BC, où il n'est pas clair si toutes les « séries qui se ressemblent » ont été produites dans le même moulin et en même temps ; cf. *Cod.* 547 où les deux « types », parfois mêlés, sont peut-être issus du même moulin à la même époque.
- « Signe » : fil métallique ajouté à la trame normale par le papetier, et formant un dessin quelconque. – Par extension, la trace laissée par ce fil dans les séries. Au XVI<sup>e</sup> siècle, les séries contiennent souvent deux signes : le filigrane et la contre-marque. – Dans le cas de séries jumelles, on parle aussi de « signes jumeaux » ou, plus simplement, on utilise le pluriel, par exemple dans l'expression « les signes du type secondaire ».
- « Empreinte » : l'ensemble des traces observables dans une feuille, comprenant, le plus souvent, la trame et les signes. Toute empreinte est unique. – Dans notre pratique, le terme désigne souvent la partie de l'empreinte relevée en vue de la reconstruction des marques (cf. ci-dessous), c'est-à-dire, partout où c'est possible, les signes, les fils de chaînette attenants, ainsi que un ou deux fils suivants, l'espace occupé par 20 fils vergeurs (19 intervalles) et la face du papier par rapport à la forme.
- « Marque » : l'ensemble des empreintes produites par une forme. La marque correspond donc à une reconstruction, le plus souvent mentale, des signes et de la trame, sur la base d'une ou plusieurs empreintes relevées dans les feuillets. En filigranologie, c'est généralement l'objet principal de l'analyse comparative. – Dans notre pratique, le terme, qui est utilisé rarement, désigne souvent la partie de la marque « reconstruite » (mais il est plus naturel et plus clair de dire « observée ») en vue d'un travail de comparaison avec les spécimens publiés, comme pour les empreintes, et avec le même niveau d'information. – Dans le cas des paires, il y a deux marques à comparer.

Pour simplifier, dans notre usage, une forme (composée, entre autre, d'une trame et de signes) produit donc :

- des feuillets, qui constituent une série.
- des empreintes, dont on déduit une marque.

Autres termes :

- « Famille » : terme général regroupant les signes qui présentent le même motif. Pour être utile, le terme doit être précisé ; ici on parlera de la famille « Ancre », alors qu'ailleurs il s'agira de la famille « Ancre dans un cercle, surmontée d'une étoile à 6 branches » ; par défaut il s'agit de la famille du signe dont on parle, décrite dans la rubrique « papier ». Lorsqu'il est utilisé en référence avec un ou plusieurs spécimens, il indique que le dessin du signe relevé se rapproche, au

<sup>40</sup> P. F. MUNAFÒ, M. S. STORACE, E. ORNATO, *Proposte terminologiche per lo studio della carta nel medio evo*, GLM 27, 1995, p. 4-12.

mieux, de ce(s) dernier(s). – NB : lorsqu'il est utilisé à propos d'un filigrane, le terme n'inclut pas nécessairement la contremarque ; et vice-versa.

- « Filigrane horizontal » : dont l'axe vertical est parallèle aux vergeures.

Les rapports entre les marques et les spécimens publiés sont précisés avec les expressions suivantes :

- « Apparemment identique à » : les empreintes relevées ont de bonnes chances d'être issues de la même forme que le spécimen, ou de la même paire, en tenant compte des possibles déformations liées au travail de préparation du papier et d'éventuelles très légères imprécisions dans les relevés des empreintes et du spécimen (il s'agit peut-être d'un signe identique). Nous tolérons, par exemple, une différence d'écartement entre les fils de chaînette inférieure à 1 mm ou une différence d'espace occupé par 20 vergeures inférieure à 2 mm. – Dans ce cas, nous datons la copie à  $\pm 5$  ans de la date donnée dans les répertoires.
- « Très proche de », « Proche de » : il est probable que les marques proviennent du même moulin, ou de la même région, à la même époque, ou à une époque proche de celle du spécimen (nous sommes dans l'ordre des variétés identiques et similaires). Dans la réalité, il se peut que certaines de ces empreintes soient issues de la même forme, mais qu'une rupture ou une déformation excessive du fil métallique, voire une réparation approximative de la forme ne permettent plus de reconnaître l'identité des signes. Pour cette catégorie, nous attachons surtout de l'importance à la correspondance des tracés des dessins et à l'écartement des fils de chaînette. – Prudemment, nous datons alors la copie à environ  $\pm 10$  ans de la date des répertoires.
- « Comparable à » : malgré des différences, précisées dans la description, le spécimen peut encore servir de repère chronologique, moins précis que dans les deux catégories précédentes ; nous utilisons alors la règle de  $\pm 15$  ans, voire davantage, suivant le degré de parenté et l'étendue chronologique des spécimens publiés.
- « Apparenté à » : indique un rapprochement, souvent vague, entre les marques observées et les spécimens publiés, qui en sont pourtant les parents les moins éloignés. Cette information a parfois uniquement pour but de donner au lecteur une idée du motif dont il s'agit. Pour éviter tout malentendu, elle est parfois précédée de l'expression « parallèle peu satisfaisant », ou remplacée par des expressions comme « assez éloigné de », « plutôt comme ». – Sauf dans des cas exceptionnels, elle ne constitue donc pas un critère solide pour la datation ou la localisation du papier.
- « Pas de parallèles satisfaisants » : les signes sont très différents des spécimens publiés que nous connaissons.

Remarques :

- Les expressions présentées ci-dessus visent à préciser le degré de similarité entre les marques observées et les spécimens publiés ; elles concernent l'ensemble des caractéristiques significatives des empreintes. Les mêmes termes sont également utilisés pour la comparaison de paires, voire pour des signes isolés, lorsqu'il n'y a pas de parallèles satisfaisants pour toute l'empreinte. Dans ce dernier cas, les rapprochements n'ont, en soi, pas de valeur pour la datation de la copie.
- La position des signes sur la page n'est mentionnée que si elle est différente de ce qu'on attend pour le pliage utilisé.
- La présence d'un « ? » ou la précision « reste de » signifient que le filigrane n'a pas pu être relevé entièrement, ou avec assez de précision, et que la référence est donnée avec réserve.
- Les noms de lieux font référence au lieu où l'utilisation du papier est attestée. Quand on la connaît, la région d'origine du papier est précisée ensuite.

- Les raisons qui nous ont amené à ne pas nous servir des expressions plus habituelles (« signes identiques », « variétés similaires », etc.) tiennent au degré de certitude de nos conclusions. Dire que deux marques sont des « signes identiques », c'est affirmer qu'elles sortent de la même forme ; dire qu'elles sont « apparemment identiques », c'est seulement l'envisager très sérieusement.
- Lorsque les meilleurs parallèles proviennent de répertoires qui ne précisent pas l'écartement des fils de chaînette (Lichačev, par exemple), nous nous refusons, par principe, à conclure à une identité des séries, même si les signes sont apparemment identiques. Par contre, nous franchissons ce pas si les signes et l'écartement correspondent, mais que nous n'avons pas pu vérifier l'espace compris entre 20 fils vergeurs.
- La présence des tranchefiles n'est pas signalée.

Deux exemples :

- *Cod.* 54 A : d'un côté, vu les différences relativement mineures et assez bien explicables, et la convergence des dates des marques, il est tentant de dater le manuscrit autour de 1542. Cependant, les différences sont réelles et il est plus prudent d'élargir la fourchette à 10 ans environ, soit, en arrondissant, « s. XVI<sup>3/6</sup> » (= 1533-1550).
- *Cod.* 820 A : la présence de trois signes par forme rend l'opposition « filigrane » / « contremarque » plus fragile, d'autant plus que l'on ne sait pas s'il faut considérer ces papiers comme possédant une ou deux contremarques. Parler uniquement de signes permet ici de dépasser le problème.

## 10. Organisation des cahiers et des pages

Rubrique composée des quatre ou cinq paragraphes suivants, assez brefs :

*Cahiers* : composition actuelle et / ou ancienne des cahiers de l'UC, selon la formule décrite ci-dessous. En outre, pour les manuscrits de papier, indication du type de pliage, déduit principalement de l'orientation des fils de chaînette et de la position des filigranes ; éventuelles anomalies signalées ensuite (voir aussi *Matière*, ci-dessus p. 24). Pour les manuscrits de parchemin, on précise si la Loi de Gregory est respectée, parfois avec une formule de type PCPC ou CPCP : une lettre par bifolio : « P » il commence par une face « poil » ; « C » il commence par une face « chair » (cf. *Cod.* 316).

*Marques de cahier* : description de l'ensemble des signes indiquant le début ou la fin des cahiers, selon la formule décrite ci-dessous.

*Réglure* : dans l'ordre, informations, obtenues par sondage, sur :

- L'outil ou la matière utilisés (si possible) ; généralement : « pointe sèche », « planche à régler » ou « à l'encre » ; lorsqu'il y a ambiguïté ou doute, souvent « à sec » ou « en gris », etc.
- Le type(s) de réglure, dans la formule Muzerelle<sup>41</sup> (introduite par « Muz. » ; la formule Leroy-Sautel<sup>42</sup> est donnée entre parenthèse, introduite par « LS »).
- Les piqûres éventuelles.
- Le nombre de lignes tracées et le nombre de lignes écrites ; proche de la formule Muzerelle<sup>43</sup> : « Lignes : xx:yy », où xx représente le nombre de rectrices, et yy le nombre de lignes écrites (pour les pages considérées comme normalement remplies) ; si les deux nombres ne sont pas égaux, explication en toutes lettres, ou décomposition selon la formule Muzerelle<sup>44</sup>. Mention d'éventuelles anomalies ou lignes supplémentaires.
- La position de l'écriture par rapport aux rectrices : « posée », « suspendue », « à cheval », « canalisée ».

41 D. MUZERELLE, *Pour décrire les schémas de réglure. Une méthode de notation symbolique applicable aux manuscrits latins (et autres)*, Quinio 1, 1999, p. 123-170.

42 J. LEROY, J.-H. SAUTEL, *Répertoire de réglures dans les manuscrits grecs sur parchemin*, Bibliologia 13, 1995.

43 MUZERELLE, *Pour décrire*, op. cit. n. 40, p. 153-155.

44 *Ibidem*.

## Remarques :

- Par défaut, les deux faces du folio sont réglées par le même jeu de traits.
- Les dimensions n'ont pas été mesurées<sup>45</sup>.

*Pages* : description de la mise en page, selon la méthode décrite ci-dessous.

*Numérotation ancienne des folios* : s'il y a lieu, mention d'éventuels restes d'un foliotage ou d'une pagination plus anciens, suivant les mêmes principes que pour la description de la numérotation actuelle des folios (cf. ci-dessus p. 18). Paragraphe parfois divisé en plusieurs sous-paragraphe (cf. *Cod.* 459 B).

*Formule de composition des cahiers*

Très proche des principes suivis dans les catalogues des manuscrits médiévaux en écriture latine conservés en Suisse, correspondant aux normes belges et hollandaises<sup>46</sup>. Voici les différents éléments de la formule :

- Cardinal<sup>47</sup> des cahiers (sauf indication contraire, il s'agit de la composition actuelle). Cahiers réguliers : chiffre romain indiquant le nombre de bifolios (par ex. « IV », = 4 bifolios solidaires, = un quaternion). Cahiers irréguliers décrits entre parenthèses : en général, le chiffre romain suivi de « + » ou de « - » pour signaler les augmentations et les diminutions de folio(s). En cas de doutes sur la nature du cahier, on donne le nombre de folios de part et d'autre de la ficelle, symbolisée par le signe « / » (par ex. « (5/3)<sup>f.40</sup> », *Cod.* B48 A.2). Si la ficelle n'est pas visible, on écrit simplement le nombre total de folios en chiffre arabe. Dans la pratique, la solidarité effective des deux moitiés des bifolios n'a pas été vérifiée systématiquement. Les situations spéciales sont décrites après la formule.
- Nombre de cahiers consécutifs de même nature : le nombre d'occurrences est indiqué par un chiffre arabe situé avant la description de leur nature (par ex. « 3 V », = 3 quinions consécutifs).
- Pour chaque cahier ou groupe de cahiers représentés, on donne en exposant la position dans le manuscrit du dernier folio ou de la dernière page (par ex. « 2 IV<sup>f.16</sup> », = 2 quaternions consécutifs entre les folios 1 et 16 inclus ; lorsque c'est nécessaire, cet exposant peut être développé (cf. *Cod.* 579 B, M) ; on précise toujours s'il s'agit de folios ou de pages<sup>48</sup>).
- Les divers groupes sont séparés par le signe « + », ou par le signe « ; » aux changements de bloc (cf. *Cod.* 642).
- Si c'est utile, les éventuels éléments adventices sont inclus dans la formule, entre crochets ; ils peuvent être représentés en tant que groupe indépendant, séparé des autres par le signe « ; ».
- Les talons des folios sans contre-folios sont souvent signalés en exposant, suivant la formule « <sup>T</sup> post f.x », pour aider le lecteur à se faire une idée de la nature de l'irrégularité. Par talon on entend le prolongement du folio, volontairement cousu avec le cahier, ou éventuellement la partie opposée de l'onglet sur lequel est monté un folio sans contre-folio. Les éventuels restes de papier, dans le pli, d'un folio arraché ne sont pas considérés comme des talons.

*Formule des marques de cahier*

L'expression « marques de cahier » désigne l'ensemble des signes indiquant le début ou la fin des cahiers. Paragraphe parfois divisé en plusieurs sous-paragraphe, lorsque l'UC présente plusieurs séries de marques (cf. *Cod.* B48 A.2, 579 L, 757.1), ou que le système varie selon les blocs (cf. *Cod.* 459 A).

Marques décrites par une brève formule, qui donne une vue synthétique de la pratique observée dans l'UC et qui facilite les comparaisons. Cette formule a été décrite en détail ailleurs<sup>49</sup> ; mention ici uniquement des cas les plus fréquents.

45 Dans l'article sur le *Vat. gr.* 469 (cf. ci-dessus p. 5), pour chaque page témoin nous donnons également le type de réglure et ses dimensions.

46 M.-L. AGATI, *Il libro manoscritto : introduzione alla codicologia*, *Studia archaeologica* 124, Roma, 2003, p. 170.

47 Sur ce terme, E. ORNATO, *Introduzione*, dans P. BUSONERO (et al., éd.), *La fabbrica del codice. Materiali per la storia del libro nel tardo medioevo*, I libri di Viella 14, 1999, p. 11-30, cf. p. 19.

48 Typo. : en exposant, on supprime tous les espaces possibles, notamment après le point de « p. » et de « f. ».

49 P. ANDRIST, *Formule de description des signatures, réclames et autres marques de cahiers dans les catalogues de manuscrits anciens*, GLM 44, 2004, p. 25-38.

Formule composée de une à quatre SECTIONS, séparées par le signe « + » et décrivant chacune un type de marque. Une section commence par l'une des lettres suivantes :

**S** : pour une Signature de cahier.

**R** : pour une Réclame (ou une contre-réclame).

**NR** : pour une Numérotation Relative (numérotation double, ou « bifoliotage » ; cf. ci-dessous).

**F** : pour les signes Fixes.

Chaque section est constituée d'un ou plusieurs SEGMENTS d'information, généralement trois, indiquant, dans l'ordre :

1<sup>er</sup> segment : le « *rythme* » de la marque dans les cahiers. Les cas principaux sont :

**ant.** ou **post.** : respectivement sur le premier recto ou le dernier verso de chaque cahier.

**f.r**, **f.v**, **p.** : sur chaque recto, sur chaque verso (cf. *Cod.* 97C, pour des réclames), sur chaque page (cf. *Cod.* 97 A, pour des réclames).

**bif.<sup>a-r</sup>** : sur le premier recto de chaque bifolio (fréquent pour les numérotations relatives, cf. ci-dessous).

2<sup>e</sup> segment : la *position* sur la page, dans la marge ; suivant la formule décrite ci-dessus p. 15-16 :

Pour les réclames, le chiffre indique où elles se terminent habituellement.

En cas de position alternée, le recto puis le verso, par exemple « i3/4\_6/7 » (cf. *Cod.* 97 B).

3<sup>e</sup> segment : la forme ou le type du signe, suivant la section traitée, entre parenthèses :

Pour une Signature de cahier :

**α5**, **12**, **ii** : nombres cardinaux, respectivement en chiffres grecs, arabes (cf. *Cod.* 579 L, série récente) ou romains.

**πQ pr** : nombres ordinaux, respectivement en chiffres grecs (cf. *Cod.* 177) ou arabes.

**ab**, **αλ** : en alphabet respectivement latin ou grec (cf. *Cod.* 563) ; parfois avec le suffixe maj. ou min. **pour préciser la casse** (cf. *Cod.* 362, 674, 691). Lorsqu'on hésite entre l'alphabet ou la numérotation grecs, ou parfois simplement lorsqu'il y a moins de 6 cahiers, on note simplement α.

Pour une Réclame :

**hor.** : parallèle au texte (cf. *Cod.* 97 C).

**desc.** : parallèle au pli, sens de lecture en direction de la tranche de queue (cf. *Cod.* 106).

**asc.** : parallèle au pli, mais dans l'autre sens.

Pour un Signe fixe :

Indifféremment en toutes lettres ou entre guillemets, le signe dont il s'agit, suivi du nombre d'occurrences. Par exemple, « «+», 2 » : 2 croix, périodiquement répétées (cf. *Cod.* B41, avec une seule croix). En toutes lettres, « croix » (cf. *Cod.* 449 B) : une croix périodiquement répétée (sans chiffre, donc 1 par défaut).

Notation des Numérotations Relatives (NR) :

Cette appellation regroupe les différents systèmes qui combinent la numérotation des cahiers, ou d'une fraction de cahier, avec celle des éléments à l'intérieur du cahier. Il s'agit généralement de « signatures par bifeuillets » (ou « bifoliotage »), mais on trouve aussi d'autres situations, comme la numérotation de quadri-feuillets, voire la numérotation de tous les folios.

Les NR sont généralement constituées de deux parties, qui indiquent, l'une le numéro du cahier, généralement en premier, l'autre le numéro d'ordre, au sein du cahier. La formule les signale suivant leur ordre d'apparition, en précisant par un préfixe de quelle information il s'agit :

**c.** : numérotation de base, généralement numérotation du cahier.

**n.** : numérotation relative à la numérotation de base ; suivi de la forme de la numérotation, comme pour les Signatures.

Par exemple, le code « NR bif.<sup>a.r</sup>-i7-(c.α+n.ii) » signifie qu'une numérotation relative (NR) se trouve sur tous les rectos de la première moitié des cahiers (bif.<sup>a.r</sup>), dans la marge inférieure au niveau de la justification extérieure de la surface d'écriture (i7), qui indique, d'abord, en chiffres grecs, le numéro de cahier (c.α) puis, en chiffres romains, le numéro du bifolio dans le cahier (n.ii) : « α' i » sur le premier recto du premier cahier, « α' ii » sur le deuxième... « β' i » sur le premier recto du deuxième cahier, etc. Pour d'autres exemples, parfois complexes, cf. *Cod.* 135 A, 287 B, 316 (un seul cahier), 459 C (variation de la forme de la numérotation relative).

Remarques :

- Pour les Signatures et les Numérotations relatives, la formule est toujours suivie du premier et du dernier cas lisibles de l'UC (par ex. « α<sup>ov</sup> »<sup>f.10r</sup>-« ε<sup>ov</sup> »<sup>f.35r</sup>, *Cod.* 287 A). Lorsqu'il y a plusieurs « jeux » de signatures, les extrêmes sont données pour tous les « jeux » ; cf. *Code* 287 B. Pour respecter la règle sur les transcriptions et copies de signes contenus dans une UC, les signatures sont mises entre guillemets. La position est signalée par le folio (ou la page), en exposant, à l'imitation de la formule de composition des cahiers. Les signatures extrêmes sont séparées de la formule par un « ; ».
- Les exceptions ne sont pas codées, mais expliquées en toutes lettres ; les « cas extrêmes » ne cherchent pas à cacher ces exceptions, d'où des résultats parfois surprenants (cf. *Cod.* 288 Bloc 1).
- Toute partie de la formule peut être remplacée par « spec. », pour signaler une situation spéciale, expliquée ensuite en toutes lettres (cf. *Cod.* 703 A série 3).
- Si possible, on précise si les marques sont de la main du copiste.

#### Description des pages

Dimensions des pages, des marges et de la surface d'écriture, pour quelques pages témoin considérées comme « normales » et situées à des endroits différents (pour les UC de moins de 3 cahiers ou de moins de 20 folios, une seule mesure ; jusqu'à 50 folios, deux mesures au moins ; au-delà, trois mesures au moins). Toute subjective qu'elle soit, cette notion de « normalité » permet de donner au lecteur une idée de la mise en page du manuscrit. Il a semblé parfois utile d'intituler ce paragraphe « Pages normales », auquel peut s'ajouter un paragraphe « Pages spéciales » (cf. *Cod.* 177). Sauf cas spéciaux, et clairement signalés, seuls des rectos ont été mesurés<sup>50</sup>.

Cas normaux :

Début de la description par une éventuelle remarque générale (par ex. « bords des pages souvent irréguliers », *Cod.* 135 B). Puis informations pour les pages témoins, sur une ou deux lignes. Pour chaque témoin on donne :

- Le nombre de colonnes et le nombre de lignes.
- Les dimensions générales (hauteur x largeur), éventuellement suivies d'une explication.
- Le détail pour la hauteur (marge sup. + surface d'écriture + marge inf.) x le détail pour la largeur (pour une page à une colonne : marge de gauche + surface d'écriture + marge de droite).

50 Dans l'article sur le *Vat. gr.* 469 (cf. ci-dessus p. 5), pour chaque page témoin nous donnons également le type de réglure et ses dimensions. Ces informations sont juxtaposées, mais pas combinées aux dimensions des marges et de la surface d'écriture.

## Cas complexes :

Par défaut, on considère que la marge de droite est assez bien respectée. Cependant, lorsque les variations excèdent 5 mm, on signale les maxima et les minima, séparés par un signe « / ». Par exemple (cf. *Cod. 97 C*) :

«(p.241) 1 col.,33l.–Surface d'écriture légèrement en trapèze et lignes irrégulières:  
348 x 234/238 mm = 51+237+60 x 37+136/124+65/73 mm.»

Dans la partie de droite, de part et d'autre de la barre, les chiffres correspondent l'un à l'autre (par exemple, à la surface d'écriture la plus large, 136 mm, donnée en premier, correspond ici la marge de droite la plus étroite, 65 mm) et représentent des lignes ou des points de mesure réels.

Lorsque les lignes normales sont très différentes (lignes de vers vs lignes de prose ; parce que la réglure a été mal tracée, etc.), on peut décomposer les informations. Par exemple (cf. *Cod. 97 C* à nouveau) :

«(p. 375) 1 col., 32 l. – Lignes variables :  
350 x env. 236 mm = 53+225+72 x l. longues : 36+133+66 /  
l. courtes : 37+126+74 mm.»

Dans ce genre de situations, les lignes ont parfois été mesurées sur les traits de justification verticaux de la réglure (cf. *Cod. 316*).

Pour chaque situation complexe nous avons cherché une manière raisonnable de décrire cette complexité (cf. *Cod. B 43 AB, 288, 297 B, 316, 547 Bloc 4, etc.*).

## Remarques :

- Les dimensions sont arrondies au millimètre.
- Pour tenir compte des problèmes de mesure, on tolère, sans explication particulière, une différence de 1 mm entre les valeurs générales et la somme des détails.
- La surface d'écriture est mesurée, en hauteur, depuis le sommet du noyau normal des lettres normales de la première ligne normale de texte, jusqu'à la base du noyau normal des lettres normales de la dernière ligne normale de texte. En largeur, elle est généralement mesurée depuis la marge de gauche jusqu'à la fin habituelle d'une ligne pleine (qui ne correspond pas nécessairement au trait de justification de la réglure). L'interligne moyen n'est pas précisé.
- Sauf pour des raisons particulières dûment signalées, les lignes incomplètes ne sont pas utilisées dans ces mesures.
- Sauf exceptions, les chiffres correspondent à des lignes réelles, effectivement mesurées. Exception, *Cod. 757.1* : la dernière mesure donne les minima et les maxima pour la largeur de chaque marge et de la surface d'écriture ; en réalité, aucune ligne ne présente trois de ces extrêmes à elle seule.
- D'apparentes incohérences peuvent cacher des situations complexes. Par exemple (toujours dans le *Cod. 97 C*) :

«(p. 177) 1 col., 34 l. – Folio et surface d'écriture légèrement en trapèze :  
347 x 235/240 mm = 42+242+63 x en tête : 48+107+83 mm /  
en queue : 44+122+69 mm.»

La largeur maximale de la page est de 240 mm, mais aucun des deux détails pour la largeur des lignes ne donne ce chiffre. La raison en est que le point le plus large de la page est situé vers la tranche de queue, plus bas que la surface d'écriture.

## 11. Écriture et ornementation

Informations sur les écritures du (des) copiste(s) et sur les encres utilisées ; leur usage par rapport au texte est décrit dans la rubrique *Organisation du contenu* (cf. ci-dessus p. 23-24. Informations également sur d'éventuelles décorations supplémentaires<sup>51</sup>. Généralement, les paragraphes sont dans l'ordre «Main, Encre, Ornementation». Parfois les mains et les encres, lorsqu'elles vont de pair, ont été décrites ensemble (cf. *Cod. 97 C* ; 547, Bloc 1).

51 Dans l'article sur le *Vat. gr. 469* (cf. ci-dessus p. 5), la description de l'ornementation se trouve dans une rubrique particulière, divisées en autant de paragraphes qu'il y a de types d'ornementation dans l'Unité décrite. Par exemple, un paragraphe pour les lignes décoratives et un autre pour les initiales.

*Main(s)*

- Nom du copiste, s'il a signé son travail ou s'il a été reconnu ; renvoi bibliographique, de préférence à une notice du RGK. Dans le cas contraire, estimation de la date et renvoi à un spécimen, publié dans le catalogue ou dans le CD-ROM qui l'accompagne. S'il y a plusieurs mains inconnues réparties sur plusieurs UC du même manuscrit, elles sont généralement numérotées à partir du début du manuscrit.
- Information sur les éventuelles écritures distinctives : présence ou absence d'une écriture de forme ou de taille différente de l'écriture utilisée pour le texte, généralement de la main du copiste. L'écriture principale en encre distinctive n'est pas considérée comme une écriture distinctive (cf. Encre, ci-dessous).

*Encre* : couleurs de l'encre principale et de l'encre distinctive, cf. ci-dessus p. 14. Lorsqu'il y a plusieurs encres distinctives, elles sont numérotées « rouge 1 », « rouge 2 » etc.

*Ornementation* : éléments de décoration pas encore signalés sous la rubrique *Organisation du contenu* (cf. ci-dessus p. 23-24) ou précisions supplémentaires sur des éléments signalés. Ce paragraphe est toujours présent, souvent uniquement avec un renvoi à cette dernière rubrique. Attention : les éventuelles peintures ou dessins sont décrits dans la rubrique suivante.

**12. (Peintures)**

S'il y a lieu, brève description des peintures. Attention : les schémas et les figures sont décrits sous la rubrique *Organisation du contenu* et les éléments de décoration sous la rubrique *Écriture et ornementation*. Les graffitis et les essais de plume sous forme de dessin sont signalés dans le chapitre Notes.

**I. Éléments adventices<sup>52</sup>**

Les trois catégories dans lesquelles les éléments adventices (ÉA) sont répartis ont déjà été présentées<sup>53</sup> : les éléments matériels, les fragments et les pièces ajoutées. Dans la notice, chaque élément adventice est succinctement décrit dans une rubrique propre. Conceptuellement, les ÉA sont de petites UC ; leur description reprend la structure des chapitres consacrés aux UC, mais en n'en retenant que les paragraphes pertinents. Structure de la rubrique :

*Ligne de titre de l'ÉA<sup>54</sup>* : « N° de l'ÉA. (étendue) éventuellement *Nature ou usage actuel* – Éventuellement, *Usage antérieur* ».

*N° de l'ÉA* : pour les ms. contenant plusieurs ÉA. En chiffres romains.

*Nature, ou usage actuel* : par exemple « Pièce ajoutée », « Folio de restauration », « Billet ».

*Usage antérieur* : notamment s'il s'agit d'un fragment de manuscrit ; considéré comme tel s'il contient un reste d'écrit plus ancien.

*Libellé de l'ÉA*, variant suivant la nature de l'élément, pouvant contenir les éléments suivants : « *Date*. – *Support matériel*. – *Dimensions des pages*. – *Rattachement physique au ms. actuel*. »

*Rattachement physique au ms. actuel* : la façon dont l'élément est attaché au codex ; si elle est longue, information donnée sur la ligne suivante (cf. *Cod.* 690 ii).

Mise en forme des autres éléments expliquée ci-dessus p. 17.

*Ligne d'information supplémentaire*

Toute autre information générale permettant de mieux appréhender l'élément (cf. *Cod.* 459 iii, 579).

52 Dans l'article sur le *Vat. gr.* 469 (cf. ci-dessus p. 5), le seul élément adventice est présenté à la fin de l'unité codicologique à laquelle il se rattache, avec un titre correspondant, hiérarchiquement, à celui des blocs.

53 Ci-dessus p. 9 ; *Catalogue*, p. 65 ; *La descrizione*, p. 320.

54 Mise en forme des titres décrite ci-dessus p. 14.



*Illustrations de l'ÉA* : cf. ci-dessus p. 17.

Reste de la description constituée par la partie jugée pertinente des informations normalement données pour les UC, généralement dans le même ordre. Parfois plusieurs paragraphes habituels concentrés en un seul. Par souci de clarté, l'en-tête « *Contenu* : » introduit le premier paragraphe (cf. *Cod.* 287, p. 160) ; agrandi seulement lorsqu'il décrit un contenu d'une certaine importance littéraire ou documentaire (par ex. le fragm. de Jean Chrysostome, *Cod.* B 48 i). Situations particulières traitées de façon propre (cf. *Cod.* 288 ii, iii).

## K. Notes

La logique de ce catalogue voudrait, pour les manuscrits complexes, que nous distinguions attentivement les notes de lecteur(s) liées à une unité particulière, des notes de lecteur(s) qui concernent plusieurs unités, voire tout le manuscrit. Ce pas n'est cependant pas franchi, et toutes les notes sont regroupées dans un chapitre spécifique, séparées en deux catégories (cf. ci-dessus p. 9)<sup>55</sup> :

### 13. Notes relatives au texte

Surtout les variantes, commentaires et autres remarques marginales sur le texte ou en rapport étroit avec lui. Mention des éventuels pinax. Lorsque c'est pertinent, des groupes de pages, de cahiers ou d'UC sont décrits ensemble.

### 14. Autres notes

Toutes les autres notes (notes de possession, cotes, tampons de la bibliothèque...), y compris les formules de fin de texte, lorsqu'elles ne contiennent pas de titre final. Souvent très utiles pour retracer l'histoire du codex. Tampons identifiés selon la typologie décrite dans le *Catalogue*, p. 59-60. Mention systématique de la présence ou de l'absence de restes d'étiquette initiale ; cf. *Catalogue*, p. 61-63.

#### *Vocabulaire particulier*

« appel d'attention » : expression désignant tous les signes destinés à attirer l'attention du lecteur, le plus souvent situés dans la marge (par ex. « ση[μείωσαι] »).

« indication de contenu », « repère », « mot-clef » : note marginale désignant le contenu du passage adjacent.

« à l'envers » : la note est lisible en tenant le manuscrit dans le sens opposé à celui de la lecture normale (tête normale de la page en position queue).

« en miroir » : la note est lisible en la lisant dans un miroir ou en transparence.

« signature » : note autographe limitée à la seule mention du nom de son auteur ; généralement une note de possession.

Pour les expressions « formule de fin de texte » et « souscription », cf. ci-dessus p. 22.

## L. Reliure

Chapitre commençant lui aussi par un en-tête, puis divisé en paragraphes. Chapitre absent des 3 notices partielles. Les cas particuliers sont traités librement, cf. *Cod.* 784.

*Libellé de la Reliure* : « *Technique*. – *Date*. – *Dimensions de la reliure*. – S'il y a lieu, indication que la reliure est peut-être originale » (cf. ci-dessus p. 17).

*Technique* : « Occidentale », « Byzantine », « Imitation byzantine », « Arabe ».

*Dimensions de la reliure* : dimensions du volume : hauteur x largeur x épaisseur, arrondies à 5 mm, mesurées sur le volume fermé et posé à plat, si nécessaire avec une légère pression, pour que les deux plats reposent sur les cahiers.

<sup>55</sup> Dans l'article sur le *Vat. gr.* 469 (cf. ci-dessus p. 5), les notes constituent une rubrique particulière des UC, divisée en 2 paragraphes, correspondant aux deux catégories décrites ici. Le lien éventuel entre une série de notes de lecteur d'une unité et une série de notes de l'unité précédente est signalé en toutes lettres.

*Illustrations* : cf. ci-dessus p. 17.

Absence de rubriques, mais suite de paragraphes à en-tête, dans l'ordre suivant :

*Couture* : manière dont les folios et la couverture tiennent ensemble ; en général, nombre de nerfs et leur matière ; éventuelles particularités (cf. *Cod.* B48).

*Couverture* : type général ; selon les cas, information sur les ais, la couverture, les remplis, les rabats, le dos, les oreilles de coiffe et les claies. – S'il y lieu, mention d'un renfort du dos. – Numéro de catégorie, suivant les définitions de l'Introduction, p. 44-54.

(*Doublures*) : position ; matière. – Pour les doublure de papier, si possible, pliage supposé. – Autres informations utiles. – Cf. *Cod.* 596, 629.

*Garde(s) ant.* :

- Situations standard : « composition probable des cahiers constituant les gardes. – Pliage supposé. – Matière ; présence éventuelle de filigranes. ».
- Situations particulières décrites librement.
- Absence de gardes post. signalée à la fin.
- Paragraphe parfois dupliqué et précisé, par exemple pour mieux distinguer les gardes actuelles des gardes anciennes (cf. *Cod.* 662).

*Garde(s) post.* : mêmes informations. – Paragraphe parfois combiné avec le précédent (cf. *Cod.* A69). Sauf indication contraire, dans ce paragraphe, l'utilisation de termes comparatifs fait implicitement référence aux gardes ant.

(*Tranchefiles*) : selon les cas, et si possible, matériau de l'âme, présence de broderies, couleurs des fils.

(*Décoration*) : pour la couverture et pour les tranches. Paragraphe parfois assez développé, cf. *Cod.* 629.

(*Fermoirs*) : type de fermoir, description des restes. Mention d'un éventuel rabat, cf. *Cod.* 629.

*Inscriptions* : notes ou étiquettes se trouvant sur les éléments de la reliure ; sauf lorsqu'elles concernent directement la reliure, les inscriptions présentes sur les gardes sont traitées avec les Notes ou les Éléments adventices (cf. ci-dessus). Si nécessaire, information décomposée en sous-paragraphes, généralement dans l'ordre : (plat ant.) – (plat post.) – (dos). Pour d'autres sous-paragraphes, voir par ex. *Cod.* B41.

Remarques : les inscriptions ne contenant que le titre du manuscrit ou la cote ne sont généralement pas reproduites.

*Conservation* : état de conservation de la reliure. Éventuelles informations générales, puis lorsqu'il y a lieu, informations pour les différents éléments, parfois subdivisées en sous-paragraphes, (plats) – (mors) – (dos) – (tranchefiles) – (gardes). Les sous-paragraphes peuvent être dans un ordre différent, ou concerner d'autres éléments de la reliure, par ex. (couverture), (plat ant.), (f. I) etc.

(*Reliure ancienne*)<sup>56</sup> : pour les UC ou les groupes d'UC qui ont gardé des traces d'une ancienne reliure. En particulier, mention d'éventuelles grecques. – Cf. *Cod.* 596, 674.

56 Pour des raisons comparables à celles qui concernent les Notes (cf. ci-dessus p. 9), nous avons finalement renoncé à placer ce paragraphe dans les chapitres consacrés aux UC ; cf. AUGUSTIN, compte rendu, *op. cit.* n. 1, p. 123-125.

*Vocabulaire particulier*

« gardes » : terme théoriquement utilisé au pluriel. Les gardes se composent généralement de la « contre-garde » et des « gardes libres » (sur cette expression, cf. ci-dessus p. 12). Cependant, en raccourci, on dit parfois, « 2 gardes libres » au lieu du plus complet « 2 folios de gardes, libres », cf. *Cod.* 360 ; ou « (f. I) garde post. », au lieu de « (f. I) folio de gardes post. libres » ou « (f. I) folio libre des gardes post. ».

« reliure souple » : selon MUZERELLE, *Vocabulaire*, n° 621.05, une reliure souple ne possède pas d'ais. Cependant, nous avons parfois entendu l'expression pour des reliures dont les ais étaient de carton souple. Pour ne pas créer d'ambiguïtés, nous parlerons, dans ce dernier cas, d'« ais souples » ou d'« ais assez souples » (cf. *Cod.* 195, 596).

« nerfs passés » : tous les nerfs qui ont été fixés au plat de la reliure « en leur faisant traverser toute l'épaisseur du plat, de l'intérieur vers l'extérieur puis en sens inverse, et qui apparaissent à nu à l'extérieur du volume », même pour une reliure sans ais (pour une définition plus stricte, MUZERELLE, *Vocabulaire*, n° 614.10).

« reliure hollandaise » : toutes les reliures souples ou à ais souples, de parchemin naturel et à nerfs passés, mêmes celles qui sont pourvues d'une décoration (pour une définition plus stricte, MUZERELLE, *Vocabulaire*, n° 622.12).

« attaches » : terme réservé aux fils qui cousent les tranchefiles aux cahiers.

**M. Histoire**

Tentative de retracer l'histoire du manuscrit. Les hypothèses sont étayées par des renvois aux informations signalées précédemment ou à la littérature secondaire. Divisé en rubriques ad hoc, lorsque le matériel est abondant (cf. *Cod.* 547, 629, 642 : *Production du manuscrit* puis *Histoire postérieure* ; voir aussi *Cod.* 579). Seul chapitre rédigé en style semi télégraphique.

**N. Bibliographie**

Deux paragraphes initiaux.

*Cat.* : description du manuscrit dans les catalogues anciens.

*Ill.* : liste des illustrations du ms. présentes dans le catalogue ou dans l'Album paléographique sur CD-ROM<sup>57</sup> ; cf. ci-dessus p. 15.

Puis, liste bibliographique des études qui parlent du ms., à l'exception des éditions déjà mentionnées dans la description du contenu. La référence complète des catalogues anciens et celle des ouvrages cités plusieurs fois se trouvent dans la bibliographie générale. Rarement, pour simplifier le jeu des références dans la description du ms., une notice bibliographique entre parenthèse identifie un ouvrage qui ne mentionne pas le ms.

*Exemples de notices bibliographiques complètes, dans le chapitre Bibliographie ou dans la Bibliographie générale*

Monographie simple :

ANQUEZ Léonce, *Henri IV et l'Allemagne d'après les mémoires et la correspondance de Jacques Bongars*, Paris, 1887.

Monographie dans une collection :

MOSTERT Marco, *The library of Fleury. A provisional list of manuscripts*, *Middleleeuwse Studies en Bronnen* 3, Hilversum, 1989.

<sup>57</sup> Typo. : les numéros des pages reproduites sont, pour chaque reproduction, entre parenthèses. Si deux pages sont indiquées, il ne peut s'agir que d'un verso et du recto suivant ; dans ce cas, elles sont séparées par un tiret, si toutes les illustrations mentionnées ensuite reproduisent les deux pages ; sinon, elles sont séparées par une virgule.

Article dans une revue :

H. MICHAUD, *Les registres de Claude Pinart, secrétaire d'état (1570-1588)*, *Bibl. de l'École des Chartes* 120, 1962, p. 130-152.

Article dans un ouvrage collectif :

THORMANN FRANZ, *Die Handschriften der Bongarsiana*, dans H. BLOESCH (éd.), *Die Stadt- und Hochschulbibliothek Bern. Zur Erinnerung an ihr 400jähriges Bestehen und an die Schenkung der Bongarsiana im Jahr 1632*, Bern, 1932, p. 75-84.

Article dans un ouvrage collectif paru dans une série siglée :

DILLER Aubrey, *Notes on the History of Some Manuscripts of Aristotle*, dans K. TREU (éd.), *Studia Codicologica*, TU 124, 1977, p. 147-150.

Note : les suites (séries, périodiques, collections...) siglées sont résolues dans les Références et abréviations bibliographiques.

Édition d'un auteur ancien ; exemple d'un auteur byzantin édité dans un ouvrage contenant plusieurs éditions anciennes :

Aelianus Tacticus, *Tactica*, éd. H. KÖCHLY, W. RÜSTOW, *Griechische Kriegsschriftsteller*, t. 2.1, 1853-1855, réimpr. Osnabrück, 1969, p. 199-552.

Édition d'un auteur ancien ; exemple d'un auteur de l'époque patristique édité dans une collection siglée :

Eusebius Caesariensis, *Vita Constantini* (CPG 3496, BHG 361x), éd. F. WINKELMANN, GCS, Euseb. 1, 1989<sup>2</sup>.

Édition d'un texte ancien anonyme ; exemple d'un texte rare, publié dans une revue non siglée :

*Lex militaris de poenis*, éd. E. KORZENSKY, *Leges poenales militares*, *Egyptemes Philologiai Közlöny* 54, Budapest, 1930, p. 155-163, 215-218.

Édition ancienne :

BONGARS Jacques, *Iustinus. Trogi Pompeii Historiarum Philippicarum epitoma : Ex manuscriptis codicibus emendatior...*, Paris, *apud Dionysium du Val*, 1581.

Les notices complètes données dans l'introduction suivent les mêmes principes, sauf pour le prénom de l'auteur, qui est toujours abrégé :

C. GILLY, *Die Manuskripte in der Bibliothek des Johannes Oporinus*, Basel, 2001.

Remarques :

- Rééditions indiquées, après la date, en exposant (par ex. « 1992<sup>2</sup> »). Réimpressions signalées par « réimpr. », après la date du premier tirage.
- Référence complète des ouvrages qui ne mentionnent pas le manuscrit et ne sont utilisés que dans une seule notice, signalée à l'endroit de leur utilisation (généralement avec le prénom abrégé). S'ils sont référencés plusieurs fois dans la notice, référence complète généralement donnée la première fois, puis abrégée, avec la mention, « *op. cit.* » ; plus rarement, donnée, entre parenthèses, dans la bibliographie du manuscrit.
- Mise en forme des références abrégées expliquée ci-dessus p. 15.
- Seuls les articles se trouvant dans un ouvrage collectif avec mention de l'éditeur sont précisés avec la préposition « dans ».
- Lorsque le prénom est abrégé, il est strictement limité, dans tous les cas, à la première lettre.

## O. Abréviations

Nombreuses abréviations utilisées<sup>58</sup> :

- Mise en forme des références bibliographiques abrégées, cf. ci-dessus p. 15.
- Plusieurs sigles et abréviations à caractère bibliographique résolus dans les Références et abréviations bibliographiques (*Catalogue*, p. 327-331), y compris les sigles des revues, les grandes collections de filigranes, les catalogues anciens (signalés par le nom de l'auteur seulement) et les publications où sont expliquées les formules des réglures (Muz., LS).
- Dans les notices, tout terme qui revient souvent dans un paragraphe particulier peut être abrégé ponctuellement dans ce paragraphe (sauf la première occurrence).
- Les noms propres des personnes répétés de façon rapprochée sont parfois abrégés par les initiales du nom et du prénom (fréquent dans l'Appendice 3, *Catalogue*, p. 77-89) et par celles des mots importants du titre (cf. «A. B. C.», *Cod.* 596).

Par contre, les abréviations courantes pour les grands fonds de manuscrits (*Vat. gr.*, *Paris. gr.*, etc.) ne sont pas résolues dans le catalogue.

Les autres abréviations concernent des termes fréquemment utilisés dans les notices, sauf dans les en-têtes de rubriques, où ils ne sont pas abrégés. La liste alphabétique de ces abréviations se trouve dans le *Catalogue*, p. 333. Elle est donnée ici de façon plus analytique.

*Utilisées partout, pour désigner un emplacement précis dans un manuscrit ou dans un texte*

- bif. : bifolio(s)  
 chap. : chapitre(s)  
 col. : colonne(s)  
 f. : folio(s)  
 fig. : figure(s) ; sauf autre indication, renvoi à une illustration imprimée dans l'Introduction  
 inf. : inférieur(es), emplacement relatif sur une page  
 l. : ligne(s)  
 med. : au milieu, emplacement relatif sur une page  
 n. : note(s)  
 n° : numéro(s) ou numérotation  
 p. : page(s)  
 pos. : position, pour introduire la position dans la marge  
 pl. : planche(s) ; sauf autre indication, renvoi à une illustration contenue dans l'Album paléographique (sur le CD-ROM)  
 rem. : remerciements  
 sup. : supérieur(es), emplacement relatif sur une page  
 t. : tome(s)  
 vol. : volume(s)

*Utilisées partout, sauf dans le chapitre Histoire*

- ant. : antérieur(es)  
 comm. : commentaire(s)  
 env. : environ  
 fragm. : fragment(s)  
 inf. : inférieur(es)  
 int. : intérieur(es)  
 l. : ligne(s), accompagné d'un nombre  
 par ex. : par exemple  
 post. : postérieur(es)  
 sup. : supérieur(es)  
 u.v. : *ut videtur*, = semble-t-il

En outre, l'abréviation des genres littéraires concernés par la notice, par ex. « épigr. », « orat. », etc.

<sup>58</sup> Typo. : la présence du point à la fin des abréviations suit l'usage français, sauf pour « in », « med » et « ex », lorsqu'ils précèdent une date en exposant, cf. ci-dessus p. 17, et pour les « r » et « v » de « recto » et « verso ».

*Utilisées partout, y compris dans le chapitre Histoire*

a. :	année(s)
ca :	<i>circa</i> , pour introduire une datation approximative
cat. :	catalogue(s), pour préciser une référence bibliographique
cf. :	<i>confer</i>
cod. :	devant le nom d'un codex particulier
mm :	millimètres
ms. :	manuscrit, pour désigner le manuscrit en cours de description
UB Bern ZB :	Universitätsbibliothek Bern, Zentralbibliothek, jusqu'au 31 décembre 2006, connue sous le nom de Stadt- und Universitätsbibliothek Bern (StUB).

*Utilisées dans des rubriques particulières*

] xxx [ :	le texte xxx est perdu ; aussi utilisés parfois pour indiquer les limites du texte conservé
coll. :	collection
des. :	desinit
dét. :	détail
éd. :	édition(s), éditeur(s)
filigr. :	filigrane(s)
fl. :	<i>floruit</i> , pour préciser la période d'activité connue d'un personnage
h. :	hauteur
ill. :	illustration(s)
inc. :	incipit
larg. :	largeur
s.-tit. :	sous-titre(s)
tit. :	titre(s)
var. :	variété(s) de filigr.

En outre, les abréviations « in », « med » et « ex », pour préciser une date, cf. ci-dessus p. 17.

## Appendice : Règles typographiques

Comme expliqué ci-dessus p. 5, les règles typographiques brièvement présentées ici, doivent être conceptuellement distinguées des règles de catalogage, dont elles ne représentent qu'une solution graphique possible, même si parfois la frontière entre ces deux notions est incertaine et que, pour des raisons de compréhensibilité, certaines règles typographiques ont été présentées à l'endroit des règles de catalogage correspondant. Elles sont, de fait, le résultat d'une amicale « négociation » entre le graphiste des éditions Urs Graf, attentif à la cohérence de la série et à l'harmonie générale du volume, et Martin Germann et nous-même, davantage attachés à la clarté du contenu et à la mise en relief de la structure des notices.

Voici donc quelques-unes des principales règles suivies.

### *Règles générales*

- Même rédigée en style télégraphique, chaque phrase débute par une majuscule et s'achève par un point, sauf dans les titres (cf. ci-dessous). Une parenthèse ouvrante en début de paragraphe tient lieu de majuscule.
- Le tiret cadratin est généralement utilisé pour regrouper en parties cohérentes différentes phrases d'un paragraphe. Il est précédé d'un point et suivi d'une majuscule, sauf dans les titres (cf. ci-dessous).
- Sauf dans la description du contenu, où se trouvent quelquefois des demi-interlignes, les interlignes sont réguliers. Les titres principaux sont précédés d'une ligne vide.
- Plusieurs paragraphes consécutifs, sans en-tête, débutent par un « point médian », de façon à ce qu'il n'y ait pas d'ambiguïtés sur l'endroit où chacun de ces paragraphes commence.
- Les petites majuscules sont utilisées : en général, pour les siècles lorsqu'ils sont cités « en latin » (« s. XVI » ; par contre, « XVI<sup>e</sup> siècle ») ; dans les références et les notices bibliographiques, pour les noms propres des auteurs.
- Une citation entre guillemets (cf. ci-dessus) est généralement introduite par une virgule ; dans cet usage, les guillemets ne tiennent pas lieu de majuscules.
- Les titres sont généralement sans signes de ponctuation forte.
- Les titres des textes et les termes en latin sont en italiques, sauf les termes latins fréquents en français, et les noms propres ; les paraphrases de titre ou les expressions désignant le contenu sont en romain. Pour quelques particularités des titres, cf. ci-dessus p. 14.
- Les blocs et les unités codicologiques numérotés (Unité A, Bloc 1), les textes, et les éléments adventices sont traités comme des noms propres et portent donc toujours une majuscule. Les autres éléments numérotés ne portent pas de majuscules particulières (main 1, écriture distinctive 2, rouge 1).
- Le gras n'est utilisé que pour mettre en évidence les contenus principaux, ci-dessus n. 36.

### *Hiérarchie*

La mise en page comprend une grande marge de gauche, utilisée pour les titres principaux (précédés d'une ligne vide). Tous les titres sont dans une police de caractères différente de celle qui est utilisée pour le corps du texte ; d'où l'impression que les caractères sont un peu plus grands :

- Ligne de titre du ms. : sur fond gris. En caractères de taille normale, la cote (en corps normal, dans la marge) et le titre du volume (en gras, justifié à gauche, à la hauteur de la surface normale d'écriture).
- Les titres des chapitres, en caractères gras de taille normale ; l'espace correspondant de la surface normale d'écriture est vide, ou utilisé pour le titre.

- Les titres des rubriques, de taille et de corps normaux, entièrement dans la marge. L'espace correspondant de la surface normale d'écriture est utilisé pour les descriptions correspondantes.
- Les titres des Éléments adventices, assimilables à des rubriques, mais pouvant utiliser l'espace correspondant de la surface normale d'écriture, autrement toujours vide.

Les titres des paragraphes à en-tête sont au début de la première ligne du paragraphe, en italiques dans la même police de caractère que le reste du paragraphe, suivis de deux points.



# Index

## Varia

(!) 13  
 (...) 13  
 + 2, 5, 18, 21, 28, 29, 30  
 :- 13  
 <...> 13, 14  
 ^ 12  
 | 13  
 1/2 17  
 12 29  
 2/4 17  
 α 29  
 αλ 29  
 ας 29  
 β -> v 14  
 η -> î 14  
 πQ 29

**A**  
 a 10, 13, 14, 17, 29  
 ab 29  
 abréviation 12, 13, 14, 15, 36, 37, 38  
 abréviation latine 14  
 abrupte 22  
 absence 9, 13, 14, 20, 21, 22, 32, 33  
 accent 13  
 accent grave 13  
 à cheval 27  
 action de grâce 22  
 adverbes 13  
 ais 34, 35  
 ais souples 35  
 à l'encre 14, 27  
 à l'envers 33  
 à la ligne 20, 24  
 à la suite 24  
 Album palaeographicum 17, 35, 37  
 alinéa 23  
 alphabet latin 29  
 alphabets particuliers 14  
 âme 34  
 antigraphe 22  
 Antiquité 14  
 apostrophes 13  
 apparemment identiques 27  
 appel d'attention 33  
 appellation traditionnelle 14  
 appendices ornementaux 24  
 arrondi à 5 mm 17, 33  
 arrondi au millimètre 31  
 article 5, 9, 28, 30, 31, 32, 33

asc. 29  
 à sec 27  
 assez éloigné de 26  
 attaches 35  
 auteur 5, 11, 13, 14, 17, 21, 22, 23,  
 25, 33, 36, 37, 39  
 autres notes 33

## B

bandeau 24  
 barre oblique 17  
 BHG 21, 36  
 Bible. cf. livres bibliques, Psaumes, textes  
 bibliques  
 bibliographie 35, 36  
 bibliographie générale 35  
 bibliothèque 7, 33  
 bif.<sup>a.r</sup> 29, 30  
 bif. p. 12  
 bifoliotage 29  
 billet 9, 12, 18, 20  
 bloc 8, 10, 19, 20, 21, 28, 32, 39  
 bloc matériel 19, 20  
 bloc textuel 20  
 boules 23  
 broderies 34

## C

cahier 8, 9, 10, 11, 12, 27, 28, 29, 30,  
 31, 33, 34, 35  
 canalisée 27  
 caractères agrandis 21  
 caractères normaux 22  
 carton 35  
 casse 29  
 cat. 38  
 catalogage par UC 9, 10  
 catalogue 5, 6, 7, 8, 14, 15, 32, 33, 35,  
 37, 38  
 catalogues anciens 35, 37  
 catégorie générale 14  
 CD-ROM 15, 37  
 centré 23  
 chapeau 7, 11, 12, 18, 19, 20  
 chapitre 8, 9, 10, 11, 12, 15, 17, 21,  
 22, 23, 32, 33, 34, 35, 37, 38, 39  
 chapitre principal 21, 22  
 chiffre arabe 18, 21, 28, 29  
 chiffre grec 29, 30  
 chiffre romain 17, 28, 29, 30, 32  
 circulé 7, 10

claires 34  
 clair 5, 14, 25  
 Cod. A69 18, 34  
 Cod. B41 17, 18, 22, 29, 34  
 Cod. B43 10, 19, 20  
 Cod. B48 10, 13, 19, 20, 21, 22, 28,  
 34  
 Cod. 54 27  
 Cod. 97 8, 10, 12, 13, 14, 18, 21, 25,  
 29, 31  
 Cod. 106 18, 29  
 Cod. 135 21, 30  
 Cod. 150 10, 20  
 Cod. 177 21, 29, 30, 31  
 Cod. 195 35  
 Cod. 287 20, 30, 33  
 Cod. 288 9, 19, 21, 24, 30, 31, 33  
 Cod. 297 10, 31  
 Cod. 316 18, 27, 30, 31  
 Cod. 360 17, 18, 21, 35  
 Cod. 362 12, 18, 29  
 Cod. 369 15, 22  
 Cod. 402 9, 14, 20, 21  
 Cod. 449 10, 13, 17, 22, 29  
 Cod. 459 9, 10, 12, 14, 18, 20, 23,  
 28, 30, 32  
 Cod. 492 20  
 Cod. 547 8, 13, 19, 22, 24, 25, 31, 35  
 Cod. 563 29  
 Cod. 579 10, 15, 17, 20, 23, 28, 29,  
 32, 35  
 Cod. 596 19, 21, 34, 35, 37  
 Cod. 629 34, 35  
 Cod. 639 22  
 Cod. 642 10, 28, 35  
 Cod. 662 8, 9, 34  
 Cod. 674 29, 34  
 Cod. 690 21, 32  
 Cod. 691 29  
 Cod. 703 9, 10, 17, 20, 30  
 Cod. 757.1 20, 28, 31  
 Cod. 784 20  
 Cod. 820 10, 20, 27  
 codicologue 7, 10  
 collé 12  
 collection 35, 36, 38  
 collections fixes d'œuvres 14  
 colonne 16, 30, 37  
 commentaires 6, 33  
 composition 8, 11, 12, 18, 19, 21, 27,  
 28, 30, 34

conjonctions 13  
 conservation 10, 25, 34  
 consignes 20  
 contenu 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 31, 32, 33, 35, 39  
 contenu principal 17, 39  
 contenu textuel 21  
 Contenu : 18  
 contre-folio 28  
 contre-garde 35  
 contre-réclame 29  
 contremarque 25, 26, 27  
 copiste 10, 13, 14, 15, 22, 23, 30, 31, 32  
 corpus / corpora 14  
 cote 11, 15, 17, 33, 34, 39  
 cote antérieure 17  
 couleur 14, 18, 23, 32, 34  
 couleur des fils 34  
 couverture 10, 34  
 couverture 34  
 CPCP 27  
 CPG 21, 36  
 crayon à papier 14  
 crochets 13, 14, 28  
 croix 29

## D

dans la marge 12, 15, 16, 17, 23, 24, 29, 30, 33, 37, 39, 40  
 datation 26, 38  
 date 5, 15, 17, 18, 19, 20, 26, 27, 32, 36, 37, 38  
 décalé à gauche 23  
 décalé à droite 23  
 décoration 14, 23, 24, 31, 32, 35  
 demi-interligne 39  
 densité des vergeures 24  
 des. 22, 38  
 desc. 29  
 description détaillée 20  
 description du contenu 12, 14, 15, 20, 22, 35, 39  
 désignation traditionnelle 21  
 desinit 21, 22, 38  
 dessin 25, 32  
 détail 5, 6, 7, 15, 22, 28, 30, 31, 38  
 dimensions 13, 18, 28, 30, 31, 33  
 dimensions des pages 18  
 diphtongue 13  
 discontinuité 8, 10  
 division d'une notice 8  
 division de l'œuvre 22  
 division du texte; *cf. subdivision*

division en blocs 19  
 division en UC 10  
 dos 34  
 double-pages 15  
 double désignation 21

**E**  
 ÉA 17, 18, 19, 20, 22, 32, 33;  
*cf. élément adventice*  
 écartement 24, 26, 27  
 écriture 9, 12, 13, 17, 23, 24, 27, 28, 30, 31, 32, 39, 40  
 écriture distinctive 32, 39  
 écriture principale 32  
 écritures et encres distinctives 23  
 édition 5, 14, 15, 21, 22, 35, 36, 38, 39  
 édition scientifique 21  
 élément adventice 6, 7, 9, 18, 21, 28, 32, 39; *cf. ÉA*

élément codicologique 8  
 élément décoratif 23  
 élément général 11  
 élément matériel 9, 32  
 éléments végétaux 23  
 empreinte 24, 25, 26  
 encre 14, 24, 27, 32  
 encre distinctive 14, 23, 32  
 encre principale 14, 32  
 en gris 14, 27  
 en noir 14  
 en retrait 23, 24  
 en rouge 14  
 entre guillemets 13, 18, 29, 30, 39  
 en vignette 23  
 épaisseur 12, 33, 35  
 espace vide 19, 20  
 esprits 13  
 essais de plume 32  
 étendue 12, 13, 18, 19, 20, 21, 26, 32  
 étiquette 12, 33, 34  
 étude particulière 21  
 ex (date) 17, 37, 38  
 exposant 12, 17, 28, 30, 36, 37  
 extrait 21

## F

f.<sup>r</sup> 29  
 f.<sup>v</sup> 29  
 face du papier 25  
 famille 14, 25  
 fausse coupe 24  
 fermoir 34  
 feuille 24, 25  
 feuillet 25

ficelle 28  
 figure 15, 17, 22, 32, 37  
 filigrane 8, 24, 25, 26, 27, 34, 37, 38  
 filigranologie 25  
 fil métallique 25, 26  
 fils de chaînette 24, 25, 26, 27  
 fils vergeurs 25, 27  
 fin de ligne 13  
 fin de page 13  
 florilèges 21  
 folio arraché 28  
 folio de garde 18; *cf. gardes*  
 foliotage 12, 18, 20, 28  
 foncé 14  
 fond gris 39  
 forme du papier 24, 25, 26, 27  
 forme jumelle 25  
 formule de composition des cahiers 28  
 formule de fin de texte 22, 33  
 formule finale 22  
 fragment 7, 9, 10, 11, 22, 32, 37  
 français 12, 14, 37, 39  
 fusain 14

## G

gardes 9, 12, 18, 19, 20, 34, 35  
 gardes libres 35  
 graffitis 32  
 grandes divisions de l'œuvre 22  
 grands fonds de manuscrits 37  
 gras 20, 21, 39  
 grec moderne 14  
 grecques (reliure) 34  
 guillemets 13, 18, 29, 30, 39

## H

hauteur 12, 15, 24, 30, 31, 33, 38, 39  
 hiérarchie 23  
 histoire 7, 8, 10, 11, 14, 33, 35  
 hor. 29

## I

ii 29  
 Ill. 17, 35  
 illustrations 17, 35  
 in 8, 17, 19, 36, 37, 38  
 inc. 22, 38  
 incipit 21, 22, 38  
 incohérences 31  
 incomplet 21, 22  
 index 13, 23  
 indication de contenu 33  
 inf. 12, 19, 20, 23, 30, 37

- information supplémentaire 18, 19, 20, 32
- initiale 13, 23, 24, 31, 33, 37
- initiale bouletée 23
- initiale de chapitre 23
- initiale décorative 23
- initiale de texte 23
- initiale fleurie 23
- initiale majeure 13, 23, 24
- initiale mineure 23
- initiale simple 23
- initiale sobre 23
- inscription 9, 34
- instrument 5, 7, 14
- interligne 24, 31, 39
- interlinéaires 22
- intervalle 17, 25
- iota 13
- IRHT 14
- J**
- justification 23, 24, 30, 31
- justification de page 24
- justifié à droite 23, 24
- justifié à gauche 18, 19, 23, 24, 39
- L**
- langue 12, 13, 14
- langue vernaculaire 14
- largeur 12, 15, 30, 31, 33, 38
- latin 13, 14, 27, 29, 39
- lecteur 5, 7, 9, 10, 13, 15, 21, 26, 28, 30, 33
- légende 15
- lettrine 13, 23, 24
- libellé 17, 18, 20
- libellé de chaque UC 18
- libre 9, 12, 18, 35
- lieux 9, 13, 26
- ligne associée 17
- ligne décorative 24
- ligne de tirets 18
- ligne vide 24, 39
- lignes écrites 27
- lignes tracées 27
- liste bibliographique 11, 35
- livres bibliques 14
- localisation 22, 26
- lois strictes 20
- longueur 24
- louange 22
- LS 27, 37
- LXX 14
- M**
- main 8, 9, 15, 18, 30, 31, 32, 39
- Main(s) 32
- maj. 29
- majuscule 13, 14, 17, 20, 21, 39
- marge 7, 8, 12, 15, 16, 17, 23, 24, 29, 30, 31, 33, 37, 39, 40
- marque 8, 15, 25, 26, 27, 28, 29, 30
- marque de cahier 8, 28
- matière 8, 27, 34
- maxima 31
- med 12, 17, 37, 38
- med. sup. 12
- millimètres 12, 38
- min. 29
- mine de plomb 14
- minima 31
- minuscule 13, 21, 22
- miroir 33
- mise en forme 5, 17
- mise en page 8, 23, 28, 30, 39
- monosyllabe 13
- mono texte 18
- mono UC 17, 18
- mors 34
- mot-clef 33
- motif 25, 26
- moulin 25, 26
- Moyen Âge 14
- mutilation 22
- Muz. 27, 37
- N**
- nature du cahier 28
- nerf 34, 35
- nerfs passés 35
- no; cf. aussi numéro
- no de chapitre 21
- no de l'UC 15
- no de la page 17, 21
- no des figures 17
- nombre de colonnes 30
- nombre de folios 18, 28
- nombre de lignes 27, 30
- nombres cardinaux 29
- nombres ordinaux 29
- nom d'auteurs 13
- nom du chapitre 15
- noms propres 13, 14, 15, 20, 37, 39
- noms propres des Grecs 13, 14
- nom typologique des ouvrages 14
- note 5, 6, 9, 11, 12, 13, 14, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 25, 29, 33, 34, 37
- note de lecteur 13, 33
- note de possession 20, 23, 33
- notice 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 15, 17, 18, 19, 20, 32, 33, 35, 36, 37, 39
- notice bibliographique 35, 39
- noyau 31
- NR 29, 30
- nuances 14
- nuancier pour philatélistes 14
- numéro; cf. aussi no
- numéro d'ordre 21, 30
- numéro de folios 12
- numéro de page 12, 15
- numérotation actuelle des folios 11, 28
- numérotation de quadrifeuillets 29
- numérotation double 29
- numérotation grecque 29
- numérotation relative 29, 30
- O**
- obscur 14
- oeuvre 5, 8, 10, 14, 18, 21, 22
- oeuvre principale 21
- oeuvres classiques 21
- oeuvres éditées 21, 22
- onglet 28
- op. cit. 7, 8, 9, 15, 18, 24, 27, 34, 36
- opération 10
- oreille de coiffe 34
- orientation des fils de chaînette 27
- origine 7, 10, 26
- origine du papier 26
- ornementation 6, 11, 14, 23, 24, 31, 32, 33
- orthographe 13
- ouvrage collectif 36
- ouvrages de référence 14
- P**
- p. 29
- PA 9; cf. pièce ajoutée
- page témoin 28, 30
- pagination 12, 18, 20, 28
- paire 24, 25, 26
- papetier 25
- papier 14, 24, 25, 26, 27, 28, 34
- papier filigrané 24, 25
- papier jumeau 25
- papier non filigrané 24
- paragraphe 11, 12, 14, 21, 22, 23, 24, 27, 28, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 37, 39, 40
- paragraphe à en-tête 34, 40
- parallèle peu satisfaisant 26
- parchemin 24, 27, 35

- parchemin naturel 35  
 particularités matérielles 18, 19  
 particules 13  
 pas de parallèles satisfaisants 26  
 PCPC 27  
 peinture 32  
 périphrase 14, 21  
 perte de texte 13  
 perte matérielle 13, 22  
 petites majuscules 14, 17, 39  
 phrase 12, 13, 22, 23, 39  
 pièce 9, 10, 11, 17, 20, 21, 22, 32  
 pièce ajoutée 9, 10, 11, 20, 32  
 pièce inédite 21  
 Pinakes 14  
 pinax 33  
 piqûres 27  
 planche à régler 27  
 planches 5, 15, 17  
 plat 33, 34, 35  
 pli 15, 16, 28, 29  
 pliage 26, 27, 34  
 pluri contenus 21  
 pluri UC 17, 21  
 plutôt comme 8, 26  
 point 5, 6, 7, 9, 10, 13, 17, 18, 21, 28, 31, 37, 39  
 point d'interrogation 13  
 point de repères 22  
 point en haut 13  
 point final 17  
 point virgule 13  
 point médian 39  
 pointe sèche 27  
 police de caractères 39  
 ponctuation 13, 39  
 posée 27  
 position alternée 29  
 position dans la marge 37  
 position des filigranes 27  
 position relative 12  
 post. 11, 18, 19, 20, 29, 34, 35, 37  
 première section 11  
 préposition 13, 36  
 proche de (filigrane) 26, 27  
 production 7, 8, 9, 10  
 prononciation 14  
 proportion d'affichage 15  
 Ps. *cf.* *Psaumes*  
 Psaumes 14
- Q**  
 quadrifeuillets 29  
 quaternion 28
- quinion 28
- R**  
 R 29  
 rabat 34  
 réclame 28, 29  
 recto 15, 29, 30, 35, 37  
 rectrice 27  
 recueil homogène 18  
 référence complète 15, 35, 36  
 références bibliographiques abrégées 37  
 références complètes 15  
 règles de catalogage 5, 7, 12, 39  
 règles typographiques 5, 12, 39, 40  
 réglure 24, 27, 28, 30, 31  
 regroupement 20  
 réimpr. 36  
 réinitialisation 21  
 relevés 26  
 reliure 11, 12, 18, 19, 20, 21, 24, 33, 34, 35  
 reliure actuelle 24  
 reliure hollandaise 35  
 reliure souple 35  
 reliures anciennes 21  
 rem. 15, 37  
 remarque marginale 33  
 remerciements 15, 37  
 remplis 34  
 renfort du dos 34  
 renvoi bibliographique 32  
 repère 22, 26, 33  
 répertoire 12, 26, 27  
 réserve 24, 26  
 restauration 9, 21, 32  
 reste de (filigranes) 26  
 restes d'étiquette 33  
 retrait 18, 19, 20, 23, 24  
 revue 5, 14, 36, 37  
 RGK 32  
 rhô 13  
 rubrique 11, 14, 15, 21, 23, 24, 25, 31, 32, 33, 34, 35, 37, 38, 40
- S**  
 S 29  
 sans notes 19, 20  
 schéma 18, 19, 21, 22, 27, 32  
 scholie 19  
 Section grecque *cf.* *IRHT*  
 série 11, 18, 20, 25, 27, 28, 29, 30, 33, 36, 39  
 série siglée 36
- séries jumelles 25  
 siècle 17, 24, 25, 39  
 sigle 21, 37  
 sigle du ms. 21  
 signature 23, 28, 29, 30, 33  
 signatures par bifeuillets 29  
 signe 12, 13, 18, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 33, 39  
 signe de ponctuation 13, 39  
 signe identique 26, 27  
 signes jumeaux 25  
 situations complexes 31  
 situations particulières 12, 16, 20  
 sixième de siècle 17  
 sous-numérotation 22  
 sous-titres 22, 23  
 souscription 22, 23, 33  
 spec. 30  
 spécimen 22, 25, 26, 32  
 spuria 14  
 structure 7, 10, 11, 18, 32, 39  
 style semi télégraphique 35  
 style télégraphique 12, 39  
 stylisation 23  
 subdivision du texte 23, 24  
 sup. 12, 18, 19, 30, 37  
 support matériel 9, 10, 24  
 surface d'écriture 12, 23, 30, 31  
 surface des pages 17  
 surface normale d'écriture 12, 39, 40  
 sur x l. 24  
 suspendue 27
- T**  
 table des matières 7, 8, 18  
 talon 28  
 tampon 33  
 telos 22  
 texte 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 21, 22, 23, 24, 29, 31, 32, 33, 36, 37, 38, 39  
 texte amputé 22  
 texte ancien anonyme 36  
 texte complet 21  
 texte édité 21  
 texte incomplet 21  
 texte inédit 22  
 texte lacunaire 21, 22  
 texte principal 22  
 textes bibliques 14  
 tiret 18, 35, 39  
 tiret cadratin 39  
 tit. 22, 38; *cf.* *titre*  
 tit. final 22; *cf.* *titre final*

- titre 2, 11, 13, 14, 15, 17, 20, 21, 22,  
 23, 24, 32, 33, 34, 37, 38, 39, 40  
 titre de l'UC 21  
 titre des œuvres 14  
 titre des rubriques 40  
 titre du ms. 39  
 titre du volume 17, 21, 39  
 titre final 22, 33  
 titre initial 22  
 titre paraphrastique 17  
 titres principaux 21, 39  
 T post 28  
 trait 12, 13, 18, 23, 24, 28, 31  
 trait de justification 31  
 trait plein 18  
 trame 25  
 tranche 15, 29, 31, 34  
 tranchefile 27, 34, 35  
 transcription 13, 14, 30  
 trapèze 13, 31  
 tréma 13  
 type de marque 29  
 type de réglure 27, 28, 30
- U**  
 UC 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 17,  
 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26,  
 27, 28, 30, 32, 33, 34; *cf. unité*  
*codicologique*  
 unité codicologique 5, 7, 8, 10, 11,  
 32, 39; *cf. UC*  
 unité de description 7, 8, 9  
 unité de production 8, 9
- V**  
 variantes 33  
 variétés identiques et similaires 26  
 variétés similaires 27  
 Vat. gr. 469 5, 9, 28, 30, 31, 32, 33  
 vergeures 24, 26  
 verso 29, 35, 37  
 vides 9, 12, 19, 20, 22  
 vif 14  
 virgule 13, 15, 35, 39  
 vocabulaire 12, 22, 23, 24, 25, 33, 35  
 vocabulaire particulier 22, 23, 25,  
 33, 35  
 volant 12

